

## MULHOUSE VU D'AILLEURS

### Regards croisés sur la vie économique et sociale mulhousienne de 1830 à 1871

par Frédéric Guthmann © 2015

---

Le présent article est composé de citations qui pourront paraître fort longues. Concernant les articles de Louis Levrault et d'Emile Souvestre, parus en 1836, les passages cités représentent près des deux-tiers des articles. Ces emprunts pourront paraître excessifs. Ils sont cependant motivés par la rareté des ouvrages qui les contiennent et le fait, au moins pour Souvestre, qu'ils apparaissent souvent cités de manière très brève et décontextualisée. Ces extraits sont accompagnés des réponses parues dans la presse de l'époque, en l'occurrence l'Industriel Alsacien, édité à Mulhouse. La mise en regard des auteurs et de leurs contradicteurs, va de pair avec l'éclairage souvent très contrasté que peut en donner Emile Boissière sous le Second empire. Professeur de lettres au collège, à l'instar d'Emile Souvestre, il arrive à Mulhouse une vingtaine d'années après son prédécesseur. Bien des choses ont évolué, une nouvelle génération d'industriels est aux commandes. Mais le souvenir de Souvestre n'a pas disparu de la mémoire d'un capitaine d'industrie comme André Koehlin. La décennie des années 1830 est également celle de la prise de conscience que la misère ouvrière ne peut plus être acceptée comme une fatalité. Les commentaires extérieurs, qu'ils soient polémiques (Levrault, Souvestre) ou scientifiques (Villermé, Penot) cherchent à donner un sens au fonctionnement économique et social de leur temps. Ce foisonnement, dynamique, souvent contradictoire, est l'objet de la présente étude.

\* \*  
\*

Mulhouse, au XIX<sup>ème</sup> siècle, a essentiellement été décrite par les Mulhousiens. Souventes fois, il est fait reproche à la Société industrielle de Mulhouse (SIM), porte-parole de la bourgeoisie industrielle libérale, d'avoir réalisé un panégyrique, voire, dans les notices nécrologiques, une hagiographie de ses membres. S'agissant essentiellement de protestants réformés, il y a quelque humour à considérer ainsi la chose<sup>1</sup>, surtout en considérant le nombre d'erreurs historiques figurant dans l'article cité<sup>2</sup>. L'historien local ne peut être qu'interpelé par l'affirmation suivante : « *L'histoire de Mulhouse et de son urbanisme reste encore une histoire militante et par là même subjective. L'exemple mulhousien rappelle la nécessité de croiser les sources, de réexaminer les jugements des contemporains, de se méfier de la postérité de certains textes toujours cités tandis que d'autres sont oubliés. Le témoignage de Louis Levrault<sup>3</sup> est tout aussi intéressant que celui d'Emile Souvestre mais il*

---

<sup>1</sup> Cf. dans ce sens Sylvie Aprile, Un discours patricien sur la ville : la représentation de Mulhouse au XIX<sup>ème</sup> siècle par ses industriels, in Construction, reproduction et représentation des patriciens urbains de l'antiquité au XX<sup>ème</sup> siècle, Presses universitaires François-Rabelais, 1999, Tours, pages 321 à 329.

<sup>2</sup> « *Mulhouse ne naît pas au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle est mentionnée dès le VII<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle son évêché est actif, et surtout notable comme ville impériale à partir du XII<sup>ème</sup> siècle* » en fait, ces indications sont très approximatives, voire fausses. L'entame est sévère et la démonstration basée sur le postulat qui sert de conclusion, à savoir que l'histoire mulhousienne est bâtie sur une vision univoque, celle de la bourgeoisie protestante dominante, dont l'émanation est la Société industrielle.

<sup>3</sup> Louis Levrault, in Revue d'Alsace, deuxième série, tome premier, 1836, Strasbourg, « Esquisses du Haut-Rhin – Mulhouse », pages 23 à 34. A noter également la très intéressante préface de Charles Boersch, directeur de la publication, relative à la

*n'est jamais mentionné. Il semble pourtant s'adresser à la fois aux panégyristes des débuts du XIX<sup>ème</sup> siècle (autant) qu'à ceux d'aujourd'hui (...)*<sup>4</sup> ». C'est précisément ce défi du croisement des sources que nous allons essayer de relever.

L'article de Louis Levrault a paru durant cette période décisive de la décennie 1830, celle de la conscientisation du phénomène, la découverte du paupérisme. Après l'exaltation du constat de l'enrichissement économique et social résultant du premier décollage industriel sous la Restauration, survient la période de l'interrogation. La misère ouvrière, répandue depuis la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle devient omniprésente dans les grands centres industriels, allons jusqu'à dire gênante. Elle ne peut plus ne pas choquer, surtout dans un début de XIX<sup>ème</sup> siècle marqué par un moralisme à la foi religieux et laïc. L'argument moral, celui de la déchéance des ouvriers livrés aux vices par la vie urbaine, devient un enjeu socio-économique. L'industrialisme est-il la source de la misère ou permet-il l'émancipation des paysans miséreux chassés des campagnes par la faim ? Peu ou prou, le débat se pose alors en ces termes. La France, et l'Europe continentale, sont encore des espaces ruraux, l'économie vit au rythme des moissons et les mauvaises années génèrent des crises économiques. Les citations retenues dans l'article de Sylvie Aprile sont par trop lacunaires pour rendre compte de toute la subtilité du propos de Levrault. Mais dès à présent, il convient de retenir le contraste que révèle ce dernier entre les fabricants, pris au sens générique, indifférenciés dans la recherche du gain et de la notoriété, avec l'action de la Société industrielle. L'article de Levrault est construit sur le contraste (ombre – lumière) qui marque la rhétorique du temps. A chaque fois que l'auteur dénonce un drame (la misère ouvrière, les heures de travail inhumaines, le travail des enfants, les conditions indignes de logement, la surmortalité de la classe ouvrière), il apporte un contrepoint, une nuance, une subtilité. C'est le style de l'époque, celui qui apparaîtra également dans l'article d'Emile Souvestre, paru la même année, en 1836. C'est également là que se pose la question de la citation hors contexte, si tentante pour l'historien qui veut démontrer sa théorie. Citons donc Levrault, mais en insistant sur la nécessité d'une lecture complète de son très précieux article : « *De nobles efforts ont cependant été tentés à Mulhouse pour améliorer la condition des classes ouvrières. La société industrielle a surtout puissamment contribué à ces palliatifs, car il n'est pas au pouvoir d'une association isolée de réparer le mal, ce mal est dans la constitution même de l'industrie, peut-être dans la constitution de la société ! Ainsi la plupart des fabricans, dont la fortune est faite<sup>5</sup>, s'occupent plus activement depuis quelques années des soins que réclame la santé ou le moral des ouvriers. (...)* »<sup>6</sup>. Louis Levrault ne se contente pas d'une description, fort intéressante, de la ville. Il analyse également l'argumentaire de la bourgeoisie mulhousienne à travers ses efforts de compréhension du phénomène de la misère ouvrière. Il démonte ainsi, le premier l'artifice qui consiste, pour les industriels mulhousiens et plus généralement les élites économiques au pouvoir, à opposer la « population flottante » (comprendre essentiellement les immigrants suisses et allemands) à la « population fixe ». Ainsi, et la sagacité de Louis Levrault n'a pas été mise en défaut, il est

---

problématique de la *décentralisation* et à la place de l'Alsace dans la France de la Monarchie de juillet. Louis Levrault (1803 – 1876) est né à Strasbourg. Il est percepteur et historien amateur. A ce titre, il a écrit de nombreux articles. Il est correspondant du ministère de l'instruction publique et membre de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace (SCMHA). Cf. Nouveau dictionnaire de biographies alsaciennes, Tome 24, SCMHA, Strasbourg, 1994, page 2329. A noter que l'article cité de la Revue d'Alsace sur Mulhouse ne figure pas dans sa biographie.

<sup>4</sup> Sylvie Aprile, opus cité, § 32.

<sup>5</sup> En italique dans le texte.

<sup>6</sup> Louis Levrault, opus cité, page 32.

facile d'opposer les « bons ouvriers » (Alsaciens) aux « mauvais » ou de la « classe dangereuse » (Allemands au sens large). Les seconds, cela va de soi, n'ont pas des mœurs recommandables, ne se marient pas, ont des enfants illégitimes et boivent au-delà de toute raison. Il convient de remarquer que Levraut lui-même, pour les besoins de sa démonstration (l'usine détruit les bonnes mœurs et conduit à la déchéance physique et morale) finit par reprendre un raisonnement que l'on peut réduire à la sentence : « l'ouvrier sans morale, subissant le sort que lui inflige la société industrielle ». Il cite ainsi explicitement les statistiques produites par Achille Penot en 1828<sup>7</sup>, et remarque que la durée moyenne de la vie est à Mulhouse un quart plus courte qu'ailleurs en France (25 ans contre 33 ans)<sup>8</sup>. Cet aspect est paradoxalement essentiel. Achille Penot (Nîmes 1801 – Lyon 1886), docteur ès sciences en 1829, arrive à Mulhouse en 1822 en tant que professeur de chimie et de physique et est nommé professeur au Collège en 1824. Esprit rationnel, il est scientifique, curieux, et très engagé dans la vie intellectuelle et sociale de Mulhouse. Il est admis comme membre honoraire de la SIM dès le 24 octobre 1826 et en devient vice-président en 1852. Il figure par ailleurs comme l'un des initiateurs de la statistique en France, en particulier dans le domaine de la démographie<sup>9</sup>. Le but d'Achille Penot, dès 1827 – 1828, est de démontrer que la condition « morale » des ouvriers est la résultante de leurs conditions de travail et que pour réduire l'effroyable mortalité infantile qui règne alors chez les enfants d'ouvrières, il faut prendre des mesures en faveur des mères<sup>10</sup>. Son action s'inscrit dans l'initiative prise par le manufacturier Jean-Jacques Bourcart de Guebwiller, dès 1827 (membre ordinaire le 25 août 1826<sup>11</sup>), de limiter le travail des enfants à 12 heures dans les filatures et à fixer à neuf ans l'âge minimum d'emploi. J.-J. Bourcart<sup>12</sup> a exposé son projet lors de la séance du 30 novembre 1827 de la Société industrielle de Mulhouse<sup>13</sup> et demande à ce que la Compagnie intervienne officiellement en faveur de la limitation du travail des enfants. La synthèse réalisée en 1833 par Charles Kestner-Rigau démontre bien l'ambiguïté mais également l'actualité du sujet au tournant des années 1830. La SIM, en décembre 1827 (il faut rappeler que la période est particulièrement tourmentée au plan économique, il y sera fait référence *infra*), décide de suspendre sa décision et de recourir à l'envoi d'avis par des spécialistes des sciences sociales. La Société ne recevra qu'un envoi, adressé par Charles Dunoyer (1786 – 1862), économiste classique (libéral), proche ami de Charles Comte, lui-même gendre de Jean-Baptiste Say. *Le Journal du Commerce*, dans un article du 13 décembre 1828 s'interroge également sur l'opportunité de restreindre le travail des enfants. L'époque n'est

---

<sup>7</sup> Achille Penot, discours sur quelques recherches statistiques comparées, faites sur la ville de Mulhouse, lu à la Société industrielle lors de la séance du 26 septembre 1828. On se référera également, du même auteur à ses Recherches statistiques sur Mulhouse, discours lu à la Société industrielle de cette même ville, Imprimerie P. Baret, Mulhouse, 1843.

<sup>8</sup> Louis Levraut, opus cité, page 31.

<sup>9</sup> Edmonde Vedrennevilleuve, revue Population, 1961, volume 16 n° 4, L'inégalité sociale devant la mort dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pages 670 et 671. Il serait d'ailleurs intéressant de creuser cet apport de la SIM, et plus particulièrement d'Achille Penot à la statistique.

<sup>10</sup> Ses réflexions, d'un humanitarisme social précoce, ne trouveront une application concrète et efficace qu'en 1862-1866, lors de la création de l'Association des femmes en couches créée par Jean Dollfus, le patron de DMC (précision apportée par Mme Marie-Claire Vitoux).

<sup>11</sup> Concernant les mentions des affiliations à la SIM, Cf. Florence Ott, La Société industrielle de Mulhouse, 1826 – 1876, ses membres, son action, ses réseaux, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, pages 763 et suivantes.

<sup>12</sup> Cf. Xavier Mossmann, Les grands industriels de Mulhouse, éditions P. Ducrocq, Paris 1879, page 36 à 39 : Jean-Jacques Bourcart est le fils du co-fondateur des établissements de construction mécanique Nicolas Schlumberger de Guebwiller. A ce titre, il a passé ses années de formation technique en Angleterre et en Ecosse, d'où il a ramené l'idée de la limitation de la durée de travail des enfants. C'est cette idée qu'il présente en 1827 à la SIM.

<sup>13</sup> Cf. Rapport fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner les questions relatives au travail des jeunes ouvriers des fabriques, par M. Charles Kestner-Rigau (manufacturier à Thann, membre ordinaire de la SIM à compter du 25 août 1826) in Bulletin de la Société industrielle de Mülhausen n° 28, pages 341 à 351, lu à la séance du 27 février 1833.

guère favorable à ce type de démarche. Les arguments juridiques évoqués sont les suivants. Pour Charles Dunoyer, le pouvoir législatif ne peut pas restreindre la faculté d'un homme, jouissant de ses droits civils, de louer son temps de travail ni de décider de l'emploi de son temps. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le code civil résume à cette époque le droit du travail, au sens des obligations mutuelles des employeurs et des employés, à trois articles, 1779- 1°, 1780 et 1781<sup>14</sup>. Ces articles sont compris dans le livre III (*manières d'acquérir la Propriété*), titre VIII (*du Contrat de Louage*), chapitre III (*du Louage d'ouvrages et d'industrie*). L'article 1779 est ainsi rédigé : « Il y a trois espèces principales de louage d'ouvrage et d'industrie : 1° Le louage des gens de travail qui s'engagent au service de quelqu'un ; (...) ». La section Ière (*Du Louage des Domestiques et Ouvriers*) précise, article 1780 : « On ne peut engager ses services qu'à temps, ou pour une entreprise déterminée. ». L'article 1781 clôt la partie consacrée aux ouvriers : « Le maître est cru sur son affirmation, Pour la quotité des gages ; Pour le paiement du salaire de l'année échue ; Et pour les à-comptes donnés pour l'année courante ». Cet éclairage juridique est nécessaire pour comprendre les conditions dans lesquelles s'engage le combat pour la limitation du travail des enfants, qui n'aboutit que par la loi du 22 mars 1841, qui sera d'ailleurs inapplicable faute d'un corps d'inspecteurs du travail indépendants et munis du pouvoir de sanction adapté. Outre cette entrave juridique, la citation du Journal du Commerce est éclairante sur la mentalité de l'époque : « (...) qu'il est toujours dangereux dans un pays libre de protéger les hommes contre le mal que peut leur causer l'usage de leurs facultés : ce genre de protection ressemble beaucoup à de l'oppression (...) ». Autrement dit, si l'ouvrier veut (ou plutôt est contraint) de travailler 15 heures par jour, il est socialement périlleux d'imposer aux ouvriers (mais bien entendu également aux employeurs) une limitation des heures de travail. Il ne s'oppose pas, par contre, à la limitation du travail pour les enfants. Ajoutons à cela la mise en œuvre du délit de coalition des ouvriers par la loi du 22 Germinal an XI (12 avril 1803) et de l'arrêté instituant le livret ouvrier du 9 Frimaire an XII (1<sup>er</sup> décembre 1803), et le tableau des entraves à la liberté des ouvriers français est clairement brossé. Le travail statistique sur la mortalité à Mulhouse de 1828 d'Achille Penot est cité par Charles Kestner-Rigau, dans la perspective qui était la sienne : mettre en évidence la réalité et la gravité du mal. Nous dirions aujourd'hui objectiver la problématique. Il déplore d'ailleurs explicitement le fait qu'un ou plusieurs patrons isolés ne peuvent changer le cours des événements, leur action, en-dehors de la concertation, ne pouvant que nuire à leurs affaires et donc les menacer personnellement sans résoudre un problème de masse. Cette réponse, pragmatique, est d'ailleurs faite à Bourcart dès décembre 1827. Cette opinion est d'ailleurs rappelée par Marie-Claire Vitoux dans son étude sur le paupérisme<sup>15</sup>.

C'est néanmoins grâce à ces travaux statistiques que la condition ouvrière commence à trouver une réalité concrète. L'approche frontale de Louis Levrault, critiquant violemment l'âpreté au gain du patronat mulhousien apparaît donc comme outrancière, dans la mesure où, sans une prise de conscience très précoce (1827), et la mise au point d'études statistiques, certes très imparfaites puisqu'élaborées de manière empiriques par un scientifique (chimiste) comme Achille Penot, ces éléments n'auraient pas pu être décrits aussi tôt et avec autant de pertinence. Achille Penot, par ses travaux, a en effet permis de

---

<sup>14</sup> Code civil des Français, édition originale et seule officielle, Imprimerie de la République, An XII – 1804, pages 323 et 324.

<sup>15</sup> Marie-Claire Vitoux, *Paupérisme et assistance à Mulhouse au XIXe siècle (1798-1870)*, Associations des Publications près les Universités de Strasbourg, 1984

commencer à rendre objectif un problème alors largement occulté, puisqu'émergeant, du moins dans ses proportions et sa gravité<sup>16</sup>. Mais avant de quitter Levrault pour Souvestre, il convient de citer le premier dans ses descriptions de Mulhouse en 1836. Commençons par la vue générale de la cité. Plus nuancé que les autres auteurs qui seront cités ultérieurement (E. Souvestre, E. Boissière, le journaliste du « Magasin pittoresque » en janvier et février 1861, Edmond About en 1872) Louis Levrault commence par distinguer la ville au repos et la ville au travail<sup>17</sup> : « *Mulhouse a deux aspects, deux caractères bien différens, selon qu'on l'aborde un jour ouvrable ou férié, et selon qu'on l'envisage du point de vue de l'antiquaire<sup>18</sup>, ou du point de vue des économistes nouveaux. Lorsque les ateliers chôment, lorsque le dimanche ses cheminées pyramidales<sup>19</sup> ne vomissent plus leurs noires colonnes de fumée, Mulhouse apparait de loin comme une ville d'Orient aux minarets élancés dans les airs, et l'on s'attendrait presque à voir les Imans se guinder sur ces aiguilles de briques rouges (...). Mais entrez dans la ville, reconnaissez les prosaïques cheminées, et de lourds hangars dans ces mosquées et ces minarets lointains ; remarquez ces ateliers enfumés qui, le jour du repos, n'ont pas même essuyé les traces de la leurs sueurs de la veille, ces rues muettes dès que leurs boutiques sont fermées, ces physionomies mercantiles des passans désheurés<sup>20</sup>, et aussitôt vous sentirez tout enthousiasme refoulé au fond de votre cœur ; et sous l'impression de cet air de charbon refroidi depuis la veille, dans ce désert métallique que le bruit des machines n'anime plus, vous ne saluerez qu'avec regret Mulhouse, la capitale si vantée de l'industrie d'Alsace ! Car le dimanche c'est à qui fuira la ville, c'est à qui fuira la vue des manufactures fermées, le silence des manufactures endormies (...). En revanche la campagne devient bruyante, les guinguettes s'emplissent, et ils s'élancent hors des faubourgs, comme des essaims d'abeilles<sup>21</sup> hors de leurs ruches, ces milliers d'artisans<sup>22</sup> qui, tout le reste de la semaine, gravitent dans les mêmes orbites autour des machines à tisser, à filer, à imprimer. Ne leur reprochez pas la licence de leurs grosses joies du dimanche : ils sont si malheureux le reste de la semaine ! Quel pire état, et quel état plus pauvre que celui de l'ouvrier dans les laboratoires de la fortune ? Voyez-les, six jours sur sept, dans leurs prisons volontaires, dans ces châteaux de la féodalité moderne qu'on appelle fabriques ; voyez-les,*

---

<sup>16</sup> Il convient dès à présent de se référer au traitement de la question sociale des ouvriers des manufactures, développé dans l'ouvrage d'Isabelle Bernier, *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIIIème siècle (1696 – 1798)*, 2008, CNRS – Université de Toulouse- Le Mirail, collection "Méridiennes", chapitre 4 "le monde ouvrier", pages 245 à 266. L'apparition des problèmes liés au contrôle des ouvriers est bien entendu bien plus ancienne que celle du décollage industriel des années 1810, mais la manufacture dans la société du Mülhausen de l'Ancien régime ne pouvait pas se comparer au phénomène expansionniste de la Restauration et de la Monarchie de juillet.

<sup>17</sup> Dans les citations, l'orthographe du texte est conservée dans la graphie de l'époque.

<sup>18</sup> Antiquaire (Le Grand Robert de la langue française, 2001, Tome I, page 601) « Vx. Personne qui s'adonne à l'étude, à la recherche des objets antiques. Voir : Archéologue. » Dans les années 1830, « l'antiquité » s'inscrit dans le mouvement romantique de redécouverte des monuments médiévaux, Cf. la mode des ouvrages illustrés, à l'image des vues pittoresques des châteaux, monuments & sites remarquables de l'Alsace de Jacques Rothmuller (éditions Hahn & Vix, Colmar, 1839) ou de Golbéry (Haut-Rhin) et Schweighaeuser (Bas-Rhin) les Antiquités de l'Alsace ou Châteaux, Eglises et autres monuments des départements du Haut et du Bas-Rhin, Engelmann & C°, Mulhouse, 1828.

<sup>19</sup> En 1836, les cheminées des usines sont à pans carrés, et donc « pyramidales ». Elles ne deviendront cylindriques que sous le Second empire.

<sup>20</sup> Désheuré (Le Grand Robert, opus cité, Tome II, page 1353) « vx. déranger (quelqu'un) de ses heures régulières ; troubler le rythme des occupations de »

<sup>21</sup> Il ne faut sans doute pas attribuer au hasard l'usage de cette métaphore, l'abeille et la ruche ayant été choisies par la SIM comme emblèmes dès cette époque. Le jeton de présence des membres de la SIM, distribué lors de chaque séance et repris pour deux Francs lors du paiement de la cotisation, représentait une abeille et a été frappé à compter de 1829 par la Monnaie de Paris.

<sup>22</sup> « artisans », on comprendra bien entendu que le terme générique englobe également les ouvriers des fabriques.

*serfs de la bourgeoisie glèbe, courbés du matin au soir sur leurs métiers, exténués, pâles, déguenillés, malpropres, mener une vie de nègres sous le soleil de France<sup>23</sup> ! ».*

Levrault se livre ensuite à une critique de l'industrialisme qui est surprenante de lucidité pour l'époque et n'est pas sans indiquer une prise de conscience présocialiste, sans doute dans la mouvance saint-simonienne. Il tempère néanmoins son propos, toujours selon le rythme binaire de la rhétorique du temps, en précisant<sup>24</sup> « *Si, dans l'origine, les propriétaires de fabriques purent, impunément et sauf à gagner un peu moins, n'employer que les pauvres du sol, que le superflu de la population, que les bras inoccupés des localités ; s'ils purent d'abord accorder quelques soins à l'amélioration physique et morale de leurs ouvriers, et leur faire une part tant soit peu large de bénéfices et de repos ; bientôt ils durent, sous peine de ruine, chercher à tirer d'eux le plus de parti possible ; ils durent recruter des étrangers au risque de mettre la population du pays en disproportion avec les ressources ; ils durent réduire les salaires pour augmenter les produits, ajouter les nuits aux journées de travail, pour devancer les uns les autres ; ils durent enfin jouer de la vie de leurs ouvriers, comme les vainqueurs des nations se jouent de la vie de leurs soldats, et permettre ainsi que l'exploitation de l'homme s'accrût en proportion des développements de l'industrie* ». Dans ce passage, Levrault semble désemparé par l'accélération du mouvement. Il part du postulat, fort discutable d'ailleurs, que « l'ancienne manufacture », celle qui précède le développement du machinisme, du premier décollage des années 1810, était un âge d'or, ou du moins une période de redistribution relativement raisonnable des richesses. L'apparition des grandes fabriques, rappelons que la première grande filature moderne est construite par Dollfus, Mieg et C<sup>o</sup> en 1812 à Mulhouse, signifie clairement pour lui la fin d'un modèle économique équitable et le développement d'un système inhumain. Il demande donc aux industriels de revenir dans la voie de la morale, autrement dit de partager la manne. Or le sens même du texte de Levrault, vers la mise en œuvre de conditions de travail humaines, se heurte au constat exposé par Charles Kestner-Rigau dans son rapport à la SIM en février 1833 : le bon vouloir de quelques industriels, même authentiquement philanthropes, serait économiquement suicidaire dans un contexte de concurrence illimitée<sup>25</sup>, le développement d'un système en deux postes de douze heures (on n'imaginait pas les 3X8 en 1833...) était techniquement irréalisable et ne convenait pas aux enfants. Ne restait que la solution qui apparaît aujourd'hui évidente, l'intervention législative. A l'époque, il s'agissait ni plus ni moins d'une révolution.

Mais reprenons Levrault : « *Je reviens à Mulhouse et à ses misères. Les misères de Mulhouse paraîtront un paradoxe à ceux qui jugent les choses par leur superficie, et d'une maison par son premier étage<sup>26</sup>. Que de millions, en effets, dans cette ingénieuse ville, dans cet entrepôt qui se prépare, dans ce port ouvert au Rhône et au Rhin, à la Méditerranée et à l'Océan, port qu'atteindra peut-être un jour l'Orient par le canal du Danube, et qui, si Strasbourg n'y prend*

---

<sup>23</sup> La référence au "nègre blanc" est fréquente à l'époque. L.-R. Villermé note d'ailleurs que les esclaves des Antilles sont soumis à moins d'heures de travail que les ouvriers des fabriques textiles.

<sup>24</sup> Louis Levrault, opus cité, page 27.

<sup>25</sup> Bulletin de la SIM n° 28, opus cité, pages 344 et 345.

<sup>26</sup> Il faut se souvenir que le premier étage, le *piano nobile* des Italiens, ou étage noble, est celui qui est occupé par le maître de maison. En 1830, la ségrégation sociale au sein de l'espace urbain est encore largement une affaire de verticalité : le rez-de-chaussée est commercial, le premier étage « noble », puis bourgeois, pour terminer avec les combles prolétariens ou ancillaires. Levrault décrit d'ailleurs très bien, dans l'exemple mulhousien, la situation antérieure au développement de la ségrégation sociale spatiale, la location aux ouvriers des caves et greniers. Rappelons également que la Tour du diable, ancienne tour des fortifications médiévales, a été transformée en logements pour ouvriers jusqu'à son incendie en 1904.

garde, doit faire de Mulhouse le centre du commerce européen<sup>27</sup>. Certes, de toutes les villes qui parsèment le beau jardin de l'Alsace, Mulhouse est la dernière à donner l'idée de la misère ; toutes ses rues sont si animées (pendant les jours ouvrables), la plupart de ses maisons sont si bien parées de magasins, de comptoirs, de cafés, si fraîchement badigeonnées, si coquettes (sur la rue au moins !) Et puis, son nouveau quartier offre tant d'élégance ! On dirait la rue de Castiglione élargie d'un charmant massif de verdure et de fleurs ; les équipages même ne manquent pas, et si vous ne voyez guère d'armoiries sur les panneaux<sup>28</sup>, en revanche le luxe de Mulhouse a un air de jeunesse et de confort<sup>29</sup> qui marche avec le temps au lieu de paraître protester contre lui<sup>30</sup>. J'aurais beau jeu, comme vous voyez, à vous peindre un Mulhouse à l'eau de rose, et à essayer l'idylle accoutumée sur l'aspect fortuné du Manchester alsacien, sur les mœurs pittoresques de sa population d'artisans, sur la touchante bienfaisance de son aristocratie d'argent et la touchante reconnaissance de ses laborieux prolétaires, etc., etc. ; (...). Oui, à son premier abord, l'étranger doit admirer l'air de prospérité de cette ville ; il ne rencontre pas un seul mendiant, pas un déguenillé, pas un fainéant dans les rues ; il se félicite de cette absence des misères si apparentes dans la plupart de nos villes, et il est tout prêt à s'écrier : Honneur à Mulhouse, honneur à l'industrie ! – Oui, sans doute il n'y a plus de malheureux dans les rues, je le crois bien ! ils sont, pendant tout le jour et une partie de la nuit, enfermés dans leurs geôles de travail, geôles étroites, où ils respirent un air corrompu, où ils respirent le vice en même temps que la maladie, et où la plupart amassent à peine de quoi boire au cabaret chaque dimanche l'oubli de cette destinée de forçats. Et la nuit, pour ce reste de nuit que n'a point dévoré l'atelier, vous croyez qu'ils ont un foyer, et qu'ils sont logés comme des hommes, eux qui fonctionnent comme des machines ou s'épuisent comme des bêtes de somme ?... Eh bien, allez dans les greniers, dans les caves de ces maisons si riantes en dehors, voyez ce pavé humide, ce plancher pourri, où des ménages étrangers les uns aux autres sont entassés, où chaque pied carré a son hôte, où l'encombrement est tel que vous ne pouvez faire un pas sans risquer de marcher sur un cadavre vivant, et dites si vos chevaux ne sont pas mieux à l'écurie ? (...) En trente et quelques années, voilà donc une population plus que triplée. Mais la cité ne s'est guère élargie pour lui faire place. Vous comptez quelques palais de plus, les pauvres demeures sont restées ce qu'elles étaient ; je me trompe, elles ont vieilli et offrent plus de pourriture pour asile, voilà tout ! Aussi les habitants de ces bouges ont-ils introduit à Mulhouse un usage unique dans les fastes de la pauvreté, usage dont l'égoïsme de quelques spéculateurs se vantera peut-être comme d'une preuve de prospérité commerciale, et qui seul suffirait, selon moi, pour mettre toute ville de fabriques au ban de la philanthropie ; cet usage particulier à Mulhouse, le voici : on y loue des moitiés de lit, des

---

<sup>27</sup> On est tenté d'écrire, "Remarque bien strasbourgeoise". En fait, la grande crise de surproduction de 1827 – 1828 et les problèmes de financement de l'industrie mulhousienne vont convaincre les capitaines d'industrie à se recentrer sur l'activité de production et de déléguer à une autre partie de la bourgeoisie les affaires commerciales et financières, à l'instar d'Edouard Vaucher. La grande industrie mulhousienne, en se spécialisant dans la production a sans doute raté l'occasion de se développer en système vertical intégré, et donc de menacer sérieusement le monopole du grand commerce strasbourgeois. Voir sur la crise de surproduction et de trésorerie : Histoire de Mulhouse des origines à nos jours, sous la direction de Georges Livet et de Raymond Oberlé, 1977, Editions dernières nouvelles d'Alsace – ISTR, Strasbourg, pages 179 et 180 et 187 et 188. Il y sera fait mention *infra*.

<sup>28</sup> Comprendre sur les portières des voitures hippomobiles. Mulhouse compte alors une quantité assez impressionnante de bourgeois fortunés, mais pas de nobles, contrairement à Paris, où les voitures de l'aristocratie sont ornées de leurs armoiries.

<sup>29</sup> En anglais dans le texte. Le mot « confort » n'apparaît comme tel en français qu'à partir de 1850, Cf. Le Grand Robert, opus cité, Tome II, page 436, « confort, sens 2 ». Avant 1850 : « *comfort* », « confortabilité » ou « le confortable ».

<sup>30</sup> Cette remarque, qui semble anodine, est très importante. Elle marque en effet la rupture générationnelle entre la « vieille bourgeoisie », celle qui est née avant 1780, avec la nouvelle génération, et plus particulièrement celle née au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. La rupture dans le domaine des mentalités de la bourgeoisie protestante, semble marquée à partir de 1828, qui semble, à bien des égards, comme une période décisive. Nous reviendrons sur cette interprétation *infra*.

*quarts de galetas, comme ailleurs on loue un logement entier ! (...) Etonnez-vous donc du grand nombre de physionomies hâves, d'êtres chétifs, rabougris, défaits, que vous rencontrez errans comme des spectres dans les combles de tout demeure d'artisan ! (...).*

Louis Levraut, une fois de plus, termine par une note positive et décrit les bienfaits des épouses de fabricants, qui animent les sociétés des pauvres, les salles d'asile, créées en 1834, les ouvroirs. Il décrit également le sort des « (...) ouvriers vraiment habiles et rangés (qui) se font en peu d'années un sort moins défavorable : les caisses d'épargne encouragent l'économie du travailleur ; les chefs d'ateliers ont en général une honnête aisance ; enfin, quelques artistes en travaux industriels, tels que dessinateurs, graveurs, machinistes, sortis pour la plupart des derniers rangs du peuple, reçoivent des traitements fort élevés ».

La conclusion de l'article est fort intéressante. Louis Levraut s'interroge sur la période qui est la sienne et sur l'avenir de la société industrielle. Cette démarche prospective est assez rare pour être soulignée. Entre le moralisme ambiant (les ouvriers sont malheureux, parce qu'ils sont débauchés), la foi inébranlable dans un Progrès transcendant, un pragmatisme patronal, surtout à Mulhouse, oscillant entre philanthropie et cynisme, l'auteur développe une vision optimiste, voire prophétique<sup>31</sup> : « Si donc (pardonnez-moi cette répétition) l'égoïsme est le principe de l'industrie, si ses développements trop brusques par la concurrence et la multiplication des fabriques rendent le sort de l'ouvrier plus misérable, en forçant le maître à tirer de lui le plus de parti possible, il faut convenir aussi que ses progrès tendent à la réconcilier chaque jour davantage avec l'ami de l'humanité. Peut-être en lui offrant pour base l'association de tous les travailleurs, l'avenir prépare-t-il à l'industrie une magnifique réhabilitation ! Sachons, en attendant, tenir compte des efforts individuels, aidons à la prospérité des maîtres de fabriques ; car les enrichis imitent volontiers les conquérans, qui, après avoir prodigué dans un intérêt d'ambition le sang de leurs soldats, daignent quelquefois leur voter des hôtels des Invalides, ou leur accorder des pensions, ou se charger de l'éducation des orphelins du champ de bataille. Récemment, et grâce aux efforts des deux derniers maires, MM. Blanchard et André Koechlin, Mulhouse a aussi fondé son institut d'enfans de la Légion-d'Honneur, l'école industrielle. Désormais l'instruction est mise à la portée des classes ouvrières ; c'est un grand pas de fait, mais est-ce tout ce qu'on leur doit ? »<sup>32</sup>.

Comme on peut le lire, l'article de Louis Levraut, dont les larges extraits permettent de mieux appréhender la vision de la ville en 1836, est celle d'un homme empreint d'humanité. La vision de la misère le révolte, tout comme l'exploitation des ouvriers par la petite bourgeoisie, capable de louer des galetas sordides à prix d'or. Par contre l'image qu'il donne de la ville n'est pas rebutante. Ce qui contraste également avec les autres articles qui seront détaillés, c'est l'absence de toute référence avec un univers étranger. Les Levraut sont installés à Strasbourg depuis le milieu du XVIIIème siècle. Ils sont associés avec les Christmann et dirigent

---

<sup>31</sup> Louis Levraut, opus cité, page 34.

<sup>32</sup> L'article utilisant un ton polémique, il est nécessaire de le relativiser en prenant en compte le point de vue mulhousien. Celui-ci est donné par Achille Penot dans le n° 4 de l'industriel alsacien pour l'année 1836, en date du 23 janvier 1836. La réponse est du même tonneau, est-on tenté d'écrire, Achille Penot reprochant à Louis Levraut sa subjectivité, son manque de maîtrise de la statistique, ou plutôt le non usage que ce dernier en fait et faisant entendre qu'il maîtrise les chiffres. *In cauda venenum*, la conclusion d'Achille Penot est sans appel : « Si à présent on rapproche des raisonnemens de M. Levraut, réduits à leur juste valeur, les expressions haineuses qu'il prodigue aux fabricans de Mulhouse, on jugera de l'esprit dans lequel son article a été écrit ». Il convient également d'ajouter que Louis Levraut, ne tient pas compte des avancées sociales déjà réalisées à Mulhouse, à l'instar de la Caisse d'épargne, la réforme du Bureau de bienfaisance, la Salle d'asile ou la réforme scolaire. Tous ces éléments sont alors bien connus, ce qui renforce le point de vue de la critique d'Achille Penot.



l'imprimerie qui deviendra « Berger-Levrault ». Louis Levrault est donc Alsacien, ou plus exactement Strasbourgeois. Il est bilingue, et le fait que les Mulhousiens, riches ou pauvres, parlent l'alsacien ne le choque pas. Tout comme l'architecture locale lui est familière. Il écrit son article concomitamment au passage du docteur Louis-René Villermé à Mulhouse<sup>33</sup>. Yves Tyl<sup>34</sup> nous indique que le Dr. Villermé est de passage dans le Haut-Rhin en juin et juillet 1835 et passe le mois de septembre 1836 à Mulhouse. Si l'itinéraire du voyage de 1835 n'est pas détaillé, on imagine mal le Dr. Villermé ne pas séjourner dans la principale ville industrielle de l'Est de la France. Qui plus est, il apparaît clairement qu'il travaille en collaboration avec Achille Penot, et donc avec la Société industrielle, et entretient des rapports cordiaux avec les principaux patrons de la grande industrie mulhousienne. Il a également accès aux documents d'état civil de la mairie de Mulhouse. A cette époque, c'est le tout puissant André Koechlin (1789 – 1875) qui exerce les fonctions de maire (1830 à 1843, avec une courte interruption de mandat d'avril à août 1832<sup>35</sup>). Là encore, il n'est pas imaginable que le Dr. Villermé ne soit pas entré en contact avec le maire, surtout lorsque l'on connaît la volonté tenace de ce dernier à tout maîtriser<sup>36</sup>.

Parallèlement, les recherches poursuivies par le Dr. Villermé n'ont pas dû passer inaperçues. Louis Levrault a-t-il profité de la circonstance pour rédiger son article ? A-t-il rencontré Villermé ? Rien n'est certain. Il était dans l'air du temps de traiter le sujet de la misère ouvrière. Levrault l'a fait en tant que journaliste, en décrivant des situations de manière intuitive. Villermé réalise une étude scientifique, documentée, basée sur une étude statistique détaillée, même si cette dernière apparaît aujourd'hui comme méthodologiquement inadaptée à corriger les biais statistiques (mais cette matière n'a réellement commencé à être développée en France qu'à partir de 1817<sup>37</sup>). Le Dr. Villermé s'est d'ailleurs attaché à développer sa théorie relative à la statistique sur la mortalité dans un texte théorique dès 1828<sup>38</sup>. La concordance des dates est frappante avec les travaux d'Achille Penot, et, là encore, il est presque certain que les deux savants ont eu des échanges épistolaires dès cette époque.

---

<sup>33</sup> Cf. Aperçu biographique, par Michel Valentin, communication présentée à la Société française d'histoire de la médecine le 11 décembre 1982, pages 289 à 304 et Yves Tyl, introduction de la réédition du Tableau physique et moral des ouvriers de Louis-René Villermé, collection 10-18, Union générale d'édition, 1971, Paris. L'ouvrage de Louis-René Villermé paraît initialement en deux forts volumes (respectivement 458 et 451 pages) sous le titre complet : Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, ouvrage entrepris par ordre et sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Villermé, membre de cette académie, Paris, Jules Renouard et Cie, 1840. Voir également l'édition scientifique et complète : tableau de l'état physique et moral des ouvriers / Louis René Villermé / Paris, éditions EDI 1989.

<sup>34</sup> Yves Tyl, introduction à la réédition du Tableau physique et moral collection 10-18.

<sup>35</sup> Cf. Histoire de Mulhouse des origines à nos jours, opus cité, page 201 ; Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX<sup>ème</sup> siècle, 1902, Editions Veuve Bader, Mulhouse, pages 30 et 31. André Koechlin est l'un des personnages clés de l'histoire de Mulhouse, son action est centrale, tant au point de vue industriel, économique que politique. Personnalité complexe, mort presque nonagénaire (86 ans), l'analyse de son action, de ses réseaux et des orientations qu'il a fait prendre à l'industrie et à la société mulhousienne est déterminante pour comprendre la période de 1800 à 1871 à Mulhouse.

<sup>36</sup> Si le voyage du Dr. Villermé à Mulhouse, qui semble incontestable, n'est pas documenté, il a fait parvenir à la Mairie un questionnaire qui a longtemps été conservé aux Archives municipales.

<sup>37</sup> Cf. Michel Valentin, opus cité ; Cf. Edmonde Vedrennevilleuve, opus cité, page 671 ; Cf. le Grand Robert, opus cité, tome VI page 705 : l'adjectif « statistique », dans son acception moderne, est employé à partir de 1792 ; le substantif « statisticien » est daté de 1805, enfin la statistique telle qu'elle était entendue à l'époque ne s'appliquait que de manière très récente à la démographie, d'où les biais constatés. Les statistiques démographiques, qu'elles soient d'Achille Penot ou de Louis-René Villermé sont souvent citées, mais devraient être entièrement reprises pour donner un résultat signifiant au vu de la science démographique actuelle, entre autre, en prenant en compte l'âge des individus des cohortes observées. Il faut noter qu'Achille Penot, dès 1843, a pris conscience de ce biais statistique, mais ne fait que le constater, non le corriger, Cf. Recherches statistiques, opus cité, point IX, page 252.

<sup>38</sup> Louis-René Villermé, Mémoire sur la mortalité dans la classe aisée et dans la classe indigente, Académie royale de Médecine, Tome I, 1828, pages 51 à 98.

Le monumental ouvrage du Dr. Villermé est dès lors en gestation. Sa parution n'intervient qu'en 1840 et provoquera un très grand émoi à Mulhouse, alors que la SIM et plus particulièrement Achille Penot sont pour une grande partie à l'origine des résultats publiés. Reste la description, terrible, que le Dr. Villermé effectue des conditions de vie des ouvriers mulhousiens, tout particulièrement de ceux qui sont contraints de réaliser d'épuisants déplacements depuis les villages environnant (point sur lequel Louis Levrault n'écrit pas un mot) et les conditions indignes de logement de ceux qui demeurent en ville. Il y sera revenu ultérieurement.

C'est donc dans cette période de doute quasi-philosophique qu'intervient un coup de tonnerre dans l'azur du ciel mulhousien. L'article de Louis Levrault est presque passé inaperçu. Son auteur est honnêtement connu, mais sa notoriété ne dépasse pas vraiment les remparts de Strasbourg, la lointaine rivale de Mulhouse. Achille Penot, du haut de sa réputation d'intégrité, a eu tôt fait d'effacer d'un revers de la main les prétentions scientifiques de son contradicteur. L'orage souvestrien est d'une autre intensité.

En 1835, Emile Souvestre (1806 – 1854) professeur de rhétorique à Brest (il est originaire de Morlaix) souffre visiblement de problèmes de santé, et il lui serait conseillé de quitter l'humidité de l'Ouest, pour des contrées plus orientales. Il fait donc intervenir le député de Loire-Inférieure (Nantes) Paul-François Dubois (1793 – 1874). Ce dernier est orléaniste, franc-maçon et de la même génération qu'André Koechlin. Ils ont tous deux été députés ensemble, et étaient politiquement très proches (orléanistes « d'opposition » pour l'un, gouvernementaliste pour l'autre<sup>39</sup>). Tout indique donc que la nomination d'Emile Souvestre ne tient pas du hasard, d'autant plus qu'André Koechlin a préconisé en tant que maire (les professeurs de collège sont rémunérés par les villes) de faire accorder des émoluments plus importants afin d'attirer les meilleurs enseignants (surtout dans les matières scientifiques d'ailleurs)<sup>40</sup>. Emile Souvestre n'est pas un inconnu à cette époque<sup>41</sup>. Professeur par nécessité

---

<sup>39</sup> La vie politique sous la Monarchie de Juillet étant assez complexe, on consultera utilement Hervé Robert, *La Monarchie de Juillet*, Presses universitaires de France, collection Que sais-je n° 1002, Paris, 2000.

<sup>40</sup> Raymond Oberlé, *L'enseignement à Mulhouse de 1798 à 1870*, Publication de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, en dépôt à la Société d'édition Les Belles Lettres, Paris, 1961, pages 129 à 142 sur la description du collège communal à cette époque ; lire en particulier l'influence d'André Koechlin dans l'organisation du collège (prédominance des matières scientifiques) page 140 ; sur la politique salariale du collège de Mulhouse, pages 152 à 155 : à Mulhouse, le régent de rhétorique (Emile Souvestre) est payé en 1834, 2 000 Francs par an, alors qu'à Orléans il ne toucherait que 1 800 Francs et à Angoulême 1 500 Francs. Pour rappel, sur la base de 300 jours travaillés par an, l'ouvrier le plus qualifié touche 900 Francs par an, l'ouvrier de base 600 Francs et le manoeuvre 450 Francs (Achille Penot, *recherches statistiques sur Mulhouse*, Imprimerie Baret, Mulhouse, 1843, page 152 et 153). Les professeurs de collège sont également amenés à donner des cours particuliers et à rédiger des articles, nous y reviendrons avec Emile Boissière. Il convient ici de citer les conditions dans lesquelles les professeurs du Collège de Mulhouse sont employés : Cf. délibération du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 1835 (page 152 du registre des délibérations) repris dans son texte par la délibération du 21 janvier 1836 (page 187 du registre des délibérations) : « *Le Conseil municipal votant pour le personnel du Collège des traitemens supérieurs de beaucoup à ceux alloués par d'autres communes, entend ne stipuler aussi largement qu'en faveur de régens et maitres de premier ordre. Les traitemens sont en conséquence et conformément au budget spécial du collège divisés en traitemens fixes et supplémentaires, pour ces derniers n'être ordonnancés (mis en paiement, NDR) par le Maire, qu'en faveur de ceux des fonctionnaires enseignants du Collège, qui par leurs connaissances et leur zèle s'en seraient rendus dignes.* » La politique de la municipalité en faveur d'un enseignement de qualité au Collège ne saurait mieux être décrite. La délibération du 21 janvier 1836 (registre des délibérations, page 187) détermine d'ailleurs les traitements accordés nominativement à chaque professeur. Emile Souvestre ne figure pas sur cette liste. Par contre, le montant du traitement des régens (catégorie dont fait partie Souvestre) est de 2 000 Francs, le principal Verny bénéficie d'un appointement de 3 000 Francs. Achille Penot, fort apprécié par le maire et membre devenu éminent de la SIM, bénéficie d'un traitement annuel de 6 200 Francs, ce qui est considérable. Pour être parfaitement objectif, relevons que le coût de la vie est particulièrement élevé à Mulhouse, ville riche, contrairement à ce que les propos sur la situation de la classe ouvrière finiraient pas laisser entendre. Lors de la séance du Conseil municipal du 21 janvier 1836 est débattue la question de la demande au gouvernement de création d'une sous-préfecture à Mulhausen (registre des délibérations pages 189 et 190). Un inventaire des avantages et des inconvénients est dressé. Dans la partie des inconvénients il convient de relever : « *Inconvénients. (...) 5. Fâcheuse position des fonctionnaires dans une ville où la vie est si chère et dans laquelle des dessinateurs, des contremaitres et des ouvriers graveurs dépensent 4, 5 et 6,000 francs par an* ». Enfin, par convention, et hors citations, le terme « Franc » est appliqué pour les francs or.

(son frère aîné est mort en mer et il est chargé de famille), il est avant tout journaliste et écrivain. En 1835, il a déjà publié un roman et fait paraître « Les derniers Bretons » en feuilleton dans la Revue des Deux Mondes (le roman est publié en 1836). Il a déjà derrière lui une longue habitude des milieux littéraires parisiens. Père de deux filles, la troisième naît à Mulhouse en juin 1836. Son épouse est d'ailleurs également versée dans les lettres et l'aidera tout au long de sa carrière littéraire. Emile Souvestre est donc jeune lorsqu'il arrive à Mulhouse, au début de l'année 1836. Il n'a pas trente ans. Il est passionné par la littérature. Et il est reçu par André Koechlin, qui, en tant que maire de la ville, entend bien montrer à « son » nouveau professeur de rhétorique comment il conçoit la notion d'enseignement dans « son » collège. Bien entendu, cette assertion n'est pas démontrée. Les différentes correspondances entre André Koechlin et les recteurs successifs citées par Raymond Oberlé démontrent néanmoins sans ambages que le maire veut rester le maître dans sa ville, y compris au niveau du collège. Gageons que le courant ne passait pas entre le professeur de collège, sûr de son talent (« Les derniers Bretons » est un roman reconnu, de son temps, comme de nos jours) et le maire – capitaine d'industrie (et millionnaire, faut-il le préciser ?). Prenons à témoin à charge (nous verrons qu'Emile Boissière, 1826 – 1877, n'est pas, loin s'en faut, l'homme le plus objectif du monde), son successeur au poste de régent de rhétorique au collège de Mulhouse (de 1855 à 1871) : « *J'ai laissé entrevoir dans un précédent entretien la silhouette de Joseph Koechlin-Schlumberger et d'André Koechlin, qu'Emile Souvestre appelait perfidement A. K. en ajoutant qu'il ne fallait pas le confondre avec Alphonse Karr*<sup>42</sup> ». On devine, à quarante ans d'écart (le texte date de 1876) la nature de la rugosité des rapports entre les deux fortes personnalités. Avant d'en venir à la description des Mulhousiens par Emile Souvestre, qui eut pour conséquence son départ précipité pour Paris le 18 août 1836<sup>43</sup>, il est utile de mentionner le portrait qu'Emile Boissière brosse d'André Koechlin<sup>44</sup> (ce dernier est mort en 1875, soit un an auparavant). « *Nous sommes chez André Koechlin, au Hasenrain. Lorsque le train qui descend vers Mulhouse commence à ralentir sa marche, on aperçoit, dans la plaine, une vaste usine dont les dix cheminées fument à l'envi :*

<sup>41</sup> Raymond Oberlé, opus cité, page 159 ; Dr. Maurice Mutterer, Emile Souvestre à Mulhouse, in Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, Tome XCVII, 1931, pages 189 à 198.

<sup>42</sup> Emile Boissière, Vingt ans à Mulhouse, imprimerie Emile Protat, Mâcon 1876, page 113.

<sup>43</sup> Maurice Mutterer, opus cite, page 195, note infrapaginale 3: "*Dans le numéro du 6 août 1836 de l'Industriel Alsacien, on lit l'annonce suivante : « A louer. Appartement de 4 chambres, plus cabinet, cuisine et cave, le tout occupé actuellement par M. Emile Souvestre. S'adresser à Antoine Hartmann, sur le Bassin. » Une correspondance d'Emile Souvestre citée dans le même article (page 196) précise qu'il quitte Mulhouse le 18 août 1836 (« Le 18, je serai en route pour Paris ; bientôt je serai mêlé à cette foule militante qui se décime et se renouvelle sans cesse » (celle des milieux journalistiques et littéraires parisiens). Emile Souvestre adresse à l'Industriel Alsacien (page 165) un courrier le 17 août 1836, veille de son départ : « (...) Du reste, les procédés que j'ai eu à supporter en cette occasion (à l'occasion de la publication de son article dans la Revue de Paris, NDR) de la part d'un certain nombre de personnes, et l'espèce de solennité officielle donnée aux menaces dont on a voulu m'effrayer (il convient de noter que le nom d'Emile Souvestre ne figure à aucun moment dans les délibérations du conseil municipal, NDR), m'ont suffisamment fait comprendre que mon caractère et mes habitudes étaient incompatibles avec les caractères et les habitudes qui m'entouraient. Je me suis en conséquence décidé à quitter Mulhouse, emportant la certitude qu'un professeur ne pouvait y conserver son indépendance d'écrivain, et qu'en acceptant les appointements de la commune, il n'engageait pas seulement son temps et sa capacité (comme il devait naturellement le croire) ; mais ses opinions et sa liberté de jugement. La nécessité peut faire supporter une telle situation, mais, grâce au ciel, je ne suis pas condamné à une aussi dure épreuve ». On peut donc en déduire que les pressions ont été très forte, voire rudes, de la part du maire, sans doute (mais rappelons-le, aucun document ne l'atteste) mais également de la part de ses collègues (ils ont adressé un courrier signé « Schuller, Bader, Wittmann » à l'Industriel Alsacien le 22 juillet – page 143 – faisant part de leur indignation quant aux propos tenus sur eux par Emile Souvestre : « des hommes au niveau desquels il a bien voulu descendre »... ambiance). En résumé, Emile Souvestre n'a pas été révoqué, mais a préféré partir pour Paris, n'étant pas dans la gêne, plutôt que de subir le regard de ses élèves, de ses collègues... et d'André Koechlin. S'il est permis un commentaire, l'obligation de réserve n'était pas inscrite dans un statut des fonctionnaires qui n'existait pas à l'époque. Mais il nous paraîtrait assez incroyable qu'un fonctionnaire, fût-il écrivain à ses heures, puisse publier un pareil pamphlet de nos jours sans avoir à en subir quelques conséquences, au moins disciplinaires. Et n'oublions pas que si le régent de rhétorique dépend hiérarchiquement du recteur d'académie, c'est la ville de Mulhouse qui est son employeur.*

<sup>44</sup> Emile Boissière, Vingt ans à Mulhouse, opus cité, pages 99 à 106 (extraits).

*c'est la fonderie A. Koechlin. Si l'on regarde à droite, on voit sur la hauteur un domaine princier perdu dans les arbres et dans les fleurs : c'est le Hasenrain, une des résidences d'été d'A. Koechlin<sup>45</sup>. J'ai nommé l'homme qui fut, avant Jean Dollfus, avec son cousin Nicolas Koechlin, le personnage de Mulhouse le plus marquant et le plus digne de sa réputation. Il eût pu être ministre des finances avant 1848, il ne fut que député : député et rendu par l'Empire à la vie privée, il demeura jusqu'à la fin un grand industriel. On conta de lui, aux derniers temps de sa vie (il avait plus de quatre-vingts ans !), qu'arrivé de Paris la veille au soir, il était le matin, dès cinq heures, à la fonderie ; qu'à huit heures, il avait dépouillé la correspondance ; qu'à dix heures, il était au courant de toutes les affaires, et qu'à midi, il eût pu renseigner et conseiller ses nombreux associés sur l'ensemble et le détail de leur gestion. La physionomie d'A. Koechlin, sans avoir rien de remarquable, était d'une intelligence rare : je ne dirai pas qu'il fascinait, mais il dominait, et ne fallait pas peu d'habitude de l'homme pour n'être vis-à-vis de lui qu'à demi-gêné ; la famille tout entière subissait manifestement la supériorité du doyen ; même quand il se faisait bonhomme, A. Koechlin restait l'homme fort qui a droit d'être fier de lui et d'être exigeant envers les autres. Très-simple de manières, au surplus, moins poseur qu'imposant ou s'imposant, il faisait les honneurs de chez lui en grand seigneur qui ne voit rien de plus beau que le travail, rien de plus noble que d'être le père de ses œuvres et l'auteur de sa fortune. Fin et malin, pour dernier trait, comme on ne l'est guère, - surtout à quatre-vingts ans, - et jouissant à plein cœur de sa malice. Je me rappelle de quel ton et avec quel sourire il nous racontait un jour avoir vendu à M. de Morny<sup>46</sup> une paire de chevaux du Brabant le double juste de ce qu'il avait payé quatre. Et, j'en suis sûr, il s'amusait bien plus de ce marché-là qu'il ne se fût glorifié d'une aumône de deux cents mille francs, comme il en a fait plus d'une dans sa vie<sup>47</sup>. Tout de même, il se souvenait, avec de vrais raffinements de joie maligne, qu'étant maire<sup>48</sup> de Mulhouse, pour entraîner le conseil municipal dans quelque entreprise utile ou dans quelque réforme nécessaire, il improvisait des articles de loi, des arrêtés de l'an III, de l'an X et de l'an XL, qui triomphaient des hésitations ou de l'opposition du conseil. Il en riait tout son saoul, et sa houppette à la Louis-Philippe s'agitait sur son vaste front. (...) Pour André Koechlin, Mulhouse, c'était ce monde d'usines et de manufactures qui coupaient l'horizon de leurs cents haut fourneaux<sup>49</sup> ; Mulhouse, c'était la flottille de cheminées qui roulent leurs flots de fumée des Vosges à la Forêt-Noire. Spectacle grandiose et particulier tout ensemble qui ne tarde pas à vous manquer quand on a dit adieu à Mulhouse. En effet, c'est le travail et la vie dans une de ses mille formes et dans sa toute puissance. André Koechlin comptait avec orgueil les millionnaires de l'ancienne petite république suisse. Quatre-vingt-sept<sup>50</sup> ! Et il a ajouté, non sans plaisir : Strasbourg en a cinq ; banquiers et brasseurs représentent la fortune dans la capitale du Bas-Rhin : à Mulhouse, c'est la grande industrie ou le grand commerce : les*

---

<sup>45</sup> La maison d'André Koechlin, construite au courant des années 1830, est l'actuel pavillon de direction de l'hôpital du Hasenrain.

<sup>46</sup> Le duc Charles de Morny (1811 – 1865) est le quatrième fils de la reine Hortense de Beauharnais, mère de Napoléon III (et donc son demi-frère). La réputation sulfureuse de ce spéculateur sans scrupules n'est plus à faire, d'où l'orgueil légitime d'André Koechlin. Le duc de Morny n'était cependant pas sans humour. On lui prête ce bon mot : « *Dans ma lignée, nous sommes bâtards de mère en fils depuis trois générations. Je suis arrière-petit-fils de roi (Louis XV), petit-fils d'évêque (Talleyrand), fils de reine (Hortense de Beauharnais) et frère d'empereur (Napoléon III)* ».

<sup>47</sup> Pour un ouvrier gagnant trois Francs par jour, cela représente plus de 120 ans de salaire.

<sup>48</sup> Rappelons qu'en 1836, André Koechlin est maire.

<sup>49</sup> Visiblement Emile Boissière était plus fin lettré que technicien. Le haut-fourneau est un terme de sidérurgie et n'a rien à voir avec les cheminées, la ville aux cent cheminées étant la métaphore usuelle de Mulhouse, avec la « Manchester française ».

<sup>50</sup> Ce qui, en 1870, correspondrait à un millionnaire pour 190 habitants. Le chiffre annoncé n'est pas vérifiable, mais le ratio ainsi obtenu en ferait une des villes à la plus forte concentration de millionnaires des années 1850 – 1870 du monde.

*millionnaires modestes sont les sages qui se sont fait un maximum, de quoi vivre largement en faisant beaucoup de bien autour d'eux. L'ambition de ceux-là ne va qu'à être adjoints, prud'hommes, administrateurs du comptoir d'escompte ou de l'hôpital. Ils se retirent vers la soixantième année, voyageant un mois, vivant les onze autres pour la famille, et pour eux, s'ils ont du temps de reste. (...) ».* On aura compris qu'Emile Boissière a été très proche d'André Koechlin, suffisamment en tous cas pour être un hôte apprécié du grand industriel. Emile Boissière le relate d'ailleurs dès 1862<sup>51</sup>. En rentrant de vacances à Paris, le professeur relate son retour de la capitale et son premier contact avec Mulhouse : « *C'est qu'en vérité la campagne, ici, est magnifique. A peine sortis du collège<sup>52</sup>, dès que nous avons traversé l'Ill, le spectacle est déjà charmant : c'est à peine si l'on entend le bruit mourant des fabriques. A droite et à gauche seulement, la fumée monte ou plane, découpant le ciel en nuages gris ou noirs, épais ou légers comme le vent : tantôt c'est André Koechlin qui lance ses bataillons de noires vapeurs sur Daniel, tantôt c'est Daniel qui pousse ses armées contre la fonderie ; les grands peupliers du chemin sont les ouvrages avancés et les bastions contre qui vont se briser ces pacifiques ennemis. Quelques pas encore, et nous serons dans la plaine ! Ici un coteau charmant penche ses bois vers nous ; là, une vallée s'enfonce à perte de vue entre les collines boisées de Didenheim ; tout là-bas, à l'horizon, les Vosges et les hauteurs du Ballon ! Mais le Ballon est trop loin, et le Hasenrein (sic) qui nous regarde trotinant à travers champs nous ramène trop tôt vers la ville que nous fuyons ; une autre fois, nous irons y demander une royale hospitalité qui est toujours une hospitalité amicale et bienveillante. »* Probablement Emile Boissière aura-t-il donné des cours de français, à André Koechlin ou à ses proches. En tous cas, il le laisse entendre. D'ailleurs, il est fort probable que l'industriel l'aura tiré d'embaras, lorsque, en 1865, Emile Boissière est fortement compromis dans un scandale avec l'épouse d'un de ses collègues<sup>53</sup>. Au demeurant, Emile Boissière, dont le style littéraire est très agréable, et qui a un très grand potentiel, déçoit ses supérieurs. Intelligent, ambitieux, il épouse la fille de son recteur (Jacques Rinn), et obtient ainsi la bienveillance de son successeur<sup>54</sup> (le recteur Delcasso). Comme Emile Souvestre, il arrive à Mulhouse âgé de 29 ans et il a déjà publié des articles (Journal de l'Instruction publique). Raymond Oberlé le décrit comme étant « *Spirituel, conférencier agréable et captivant (...) »*. Il a apparemment conquis la grande bourgeoisie industrielle. Outre ses rapports de confiance avec André Koechlin, il semble en effet lié d'une grande amitié avec Mme Sophie Steinbach (l'épouse en secondes noces de Jean-Georges Steinbach)<sup>55</sup>. Par contre, et contrairement aux attentes de ses supérieurs, Emile Boissière n'a jamais franchi le pas du doctorat, préférant visiblement l'aisance de la vie mulhousienne à celle d'un poste de professeur d'université. Reprenons le commentaire de Raymond Oberlé : « *(...) Boissière mène la vie d'un journaliste. Il est homme du monde plus que pédagogue sérieux et austère. Mais par ailleurs le public se presse aux conférences de l'orateur aux manières raffinées. »* On comprendra dès lors qu'il

---

<sup>51</sup> Emile Boissière, *Excursions parisiennes par un Parisien de Mulhouse*, notes de vacances, Imprimerie P. Baret et fils, Mulhouse, 1862, pages 87 et 88.

<sup>52</sup> Le Collège est situé à l'époque à l'angle de la Grand Rue et de l'actuelle rue Jacques Preiss. C'est l'ancien « petit lycée », puis l'ancienne faculté des lettres.

<sup>53</sup> Raymond Oberlé, *L'éducation à Mulhouse*, opus cité, pages 161, 180 et 181.

<sup>54</sup> Raymond Oberlé, *L'éducation à Mulhouse*, opus cité, pages 161 et 162. Raymond Oberlé détaille dans ces deux pages la carrière d'Emile Souvestre qu'il a puisé dans le dossier administratif de l'intéressé. Ces éclairages sont très intéressants, dans la mesure où l'important *corpus* autobiographique de l'intéressé (*Vingt ans à Mulhouse*, opus cité ; *Excursions parisiennes*, opus cité ; *A travers Paris, souvenirs d'août 1871*, par un Alsacien français, Emile Boissière, Imprimerie Veuve Bader, Mulhouse 1871) est souvent elliptique dans sa rédaction.

<sup>55</sup> Emile Boissière, *A travers Paris*, opus cité, pages 178 et 179. Sophie Steinbach (née Léger) est la belle-mère d'Alfred Koechlin-Steinbach, qui a épousé sa fille unique née de son premier mariage.

ait su s'attirer les bonnes grâces des milieux industriels. Pour compléter le tableau, notons qu'Emile Boissière, n'a pas été membre de la SIM, contrairement à Emile Souvestre. Par contre, il est initié à la Loge La Parfaite Harmonie le 7 décembre 1862, et est membre fondateur de la Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin avec Jean Macé. Ces deux institutions permettaient de sociabiliser les hommes extérieurs au milieu patronal. Il est généralement un marqueur important du rapprochement possible d'un « non Mulhousien » avec les milieux dirigeants locaux.

Mais revenons-en aux propos d'Emile Souvestre, qui provoquèrent ire et incompréhension. Lors de son arrivée au Collège de Mulhouse, au début de l'année 1836, Emile Souvestre est attendu. La langue française est un élément fondamental de l'enseignement des futures élites industrielles et commerciales. Le français, mais ni la littérature, ni l'apprentissage des classiques, à savoir le latin ou le grec. Et c'est sans doute à ce niveau qu'intervient le *quiproquo* initial, qui va déboucher sur la publication de son article dans la Revue de Paris<sup>56</sup>. Dès son arrivée, Emile Souvestre est admis à la Société industrielle le 27 avril 1836, en même temps qu'Origène Penot, frère d'Achille<sup>57</sup>. Le fait de nommer, dès son arrivée au collège, un professeur à la SIM n'était pas une exception. Néanmoins, en conférant ce titre, la Société industrielle, et donc la bourgeoisie industrielle qui la composait, entendaient « déférer un honneur ». On pourrait également ajouter qu'elle pensait que le nouveau venu « allait leur servir ». Le membre honoraire bénéficiait en effet du titre de membre de la SIM, recevait gratuitement les bulletins (trois Francs l'unité, soit un jour de salaire pour un ouvrier qualifié) et pouvait assister aux séances. Il était cependant exonéré du paiement de la somme de 100 Francs de droit d'inscription ainsi que des 50 Francs de cotisation annuelle. Les membres honoraires étaient recrutés, selon le règlement de 1826<sup>58</sup> parmi « (...) *tout savant ou artiste domicilié dans le département, et qui, par ses lumières, son zèle et son activité, aura contribué au perfectionnement des sciences et aux progrès de l'industrie* ». L'accueil de la bourgeoisie mulhousienne aurait pu être plus rude. L'entrée, même par l'honorariat, à la SIM, permettait en effet d'être admis comme *persona grata* dans les salons. Rappelons qu'Emile Boissière ne bénéficiera jamais de l'adhésion à la SIM. C'est donc un choc pour la bonne bourgeoisie mulhousienne lorsqu'arrive la livraison de juillet de la Revue de Paris. Mais donnons la parole à Emile Souvestre : « *Mulhouse n'appartient à la France que depuis 1798. C'était auparavant une petite république de la confédération helvétique qui s'administrait seule, se défendait elle-même, et qu'entouraient des fossés de guerre, par-dessus lesquels, selon la chronique, les loups sautaient en hiver pour venir manger les chiens des faubourgs. Quoique les fossés aient disparu depuis long-temps ainsi que les loups, Mulhouse a conservé les traces de son origine. Au premier aspect, c'est bien encore la ville suisse couchée au fond de sa vallée, avec ses toits roses, ses peupliers, et ses montagnes neigeuses à l'horizon. Seulement, à mesure que l'on s'approche, cette physionomie s'efface et l'aspect industriel se révèle de plus en plus, jusqu'au moment où la ville apparaît comme une usine immense, mais silencieuse ; vous prêtez en vain l'oreille, nul bruit<sup>59</sup> ne parvient jusqu'à vous ; aucune rumeur*

---

<sup>56</sup> Emile Souvestre, "Mulhouse", Revue de Paris, Tome XXXI, 17 juillet 1836, pages 145 à 153. La graphie du texte a été respectée.

<sup>57</sup> Florence Ott, opus cité, pages 214 à 218 ; page 235.

<sup>58</sup> Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIXème siècle, 1902, Editions Veuve Bader, Mulhouse, page 84 en particulier la note en bas de page ; L'enseignement à Mulhouse, opus cité, pages 159 et 160.

<sup>59</sup> Si l'on en croit l'annonce de l'Industriel Alsacien du 6 août 1836, Emile Souvestre loge dans un appartement situé dans une maison neuve en face du Bassin (au niveau de la rue du 17 Novembre, le bassin étant l'actuel port de plaisance). Son lieu de travail se situant Grand Rue, et son lieu de résidence en face du Bassin, on peut comprendre que le professeur ne soit pas perturbé par le bruit des usines...

de foule, aucun retentissement de fer. Parfois seulement les cent cheminées qui s'élèvent dans les airs vomissent de plus épais tourbillons de fumée, comme si la fabrique en travail poussait une respiration plus forte ; mais le silence n'est point troublé ; il semble que dans ce grand corps tout se fasse mystérieusement et au-dedans ; on sent qu'il vit sans l'entendre vivre. En entrant dans la ville l'aspect change complètement. Vous ne trouvez plus que des rues étroites qui ne portent pas de noms, bordées par des boutiques sans enseignes, et par de laides maisons, que l'on a eu la bizarre idée de numéroter par unités et fractions. C'est seulement après avoir traversé les vieux quartiers que vous rencontrez la nouvelle ville, bâtie à l'instar de Paris, et dont vous voyez s'étendre au loin les colonnades blanches. Quoique la population de Mulhouse soit un mélange d'Alsaciens, de Suisses, de Tyroliens, de Juifs et de Français de l'intérieur, la langue et le caractère allemands dominent partout. Il suffit, du reste, de vous présenter à un hôtel, pour reconnaître que vous n'êtes plus en France. (...). Du reste, cette froideur d'accueil n'est point particulière aux hôtelleries ; on y est exposé partout à Mulhouse, excepté de la part des grands industriels et de quelques étrangers qui n'ont point adopté les manières du pays. Mais vous l'éprouverez surtout chez les vieux marchands, bourgeois de pure race qui se fâchent si vous prononcez le nom de leur ville à la française<sup>60</sup>. Ne vous attendez, en entrant dans leurs boutiques, à aucune des prévenances câlines habituelles aux marchands parisiens. Le boutiquier mulhousien ne cause jamais quand il fume, et il fume toujours. Mais ce qui contribue par-dessus tout à entretenir à Mulhouse la sauvagerie des formes, c'est l'absence des relations sociales, jointe au manque d'instruction élégante et littéraire. Occupé tout le jour dans ses fabriques, l'industriel ne rentre chez lui que pour manger et dormir. Aussi, le cercle qu'il fréquente se borne-t-il à ses parents les plus proches ; encore cause-t-il peu dans ces réunions de famille ; fatigué qu'il est du travail de la journée et des soucis du lendemain, il se contente le plus souvent de digérer en société. Quant à l'instruction des enfants, elle se borne aux éléments rigoureusement nécessaires pour qu'il puisse poursuivre ses études spéciales et son éducation professionnelle<sup>61</sup>. (...) C'est à cet enseignement que se bornent les leçons des maîtres ; quant à l'élément poétique, quant à l'art, quant au bien dire, il n'en est point question. Les lettres sont, pour l'enfant mulhousien qui finit ses études<sup>62</sup>, ce qu'était l'Amérique avant Colomb. Il n'a jamais pensé, peut-être, que la parole pût être bonne à autre chose qu'à discuter un compte, ou à expliquer un nouveau procédé de teinture. Son intelligence n'a jamais fait, à travers les langues opulentes de l'antiquité, ces longs voyages dont elle revient chargée de souvenirs et de poésie ; le

---

<sup>60</sup> Mülhausen devient officiellement Mulhouse par arrêté du Président du Conseil des ministres chargé du pouvoir exécutif, contresigné par le ministre de l'intérieur du 21 juillet 1848, publié (tardivement) au Bulletin des lois de la République française du 17 octobre 1848, arrêté n° 764, page 517. La mention présente dans tous les livres d'histoire sur Mulhouse d'un décret du 28 septembre 1848, est donc purement fantaisiste. Cf. par exemple, Histoire documentaire, opus cité, page 15. AMM A IX.

<sup>61</sup> Ces derniers termes nous semblent bien anodins. Ils sont par contre au centre d'une réelle lutte d'influence, voire d'une polémique, entre les autorités municipales, qui financent l'enseignement à cette époque, et le pouvoir central. Cf. à ce titre Raymond Oberlé, opus cité, page 132 : « Il (le principal du collège) se trouvait en présence d'un bureau d'administration bienveillant mais composé de chefs d'entreprise habitués à diriger avec énergie et conscients de leur autorité (la situation est celle de la Restauration, mais n'a pas vraiment évolué en 1836, NDR). Les responsables des affaires publiques à Mulhouse étaient tous de la génération de l'ancienne République, esprits indépendants imbus de leur rôle, peu soucieux de l'autorité des fonctionnaires pour lesquels ils nourrissaient un dédain souvent fort mal caché. (...) La divergence de vue entre l'Université et la municipalité avait éclaté la première fois au sujet de l'importance à attribuer à l'enseignement du latin. Les Mulhousiens ne cédèrent qu'avec mauvaise grâce et le moins possible. Le Conseil municipal reste fidèle à son principe : « les mathématiques et la chimie forment l'objet principal des études » ; ils approuvent très volontiers l'enseignement des langues vivantes, notamment de l'allemand dont ils ont fréquemment besoin dans leurs comptoirs ». A ce titre, il faut noter, mais il sera revenu sur cette question *infra* que la langue maternelle de la bourgeoisie industrielle reste l'alémanique, pour ne pas dire l'allemand, et que la première langue étrangère reste le français, même si cette langue est parfaitement maîtrisée depuis plusieurs générations dans les milieux manufacturiers et du négoce. Ce bilinguisme « structurel » est même l'une des clés du développement économique mulhousien, même si cet aspect n'a encore été que très peu étudié.

<sup>62</sup> « qui finit ses études » en italique dans le texte, autrement dit, et avec insistance, les jeunes hommes âgés de 16 à 17 ans, une fois les six ans de collège révolus.

langage qu'il parle est le patois barbare que sa nourrice lui a appris à bégayer ou le français tudesque dont un Allemand lui a enseigné les rudiments. Nous devons avouer, pour être vrais, que, depuis quatre ou cinq années, l'éducation littéraire a fait quelques progrès à Mulhouse. La réorganisation du collège a créé et entretenu ce mouvement ; mais il se passera encore bien du temps avant que les résultats s'en fassent sentir d'une manière générale sur la jeune génération. Les impressions premières de l'enfance sont trop fortes. La vie pratique a commencé pour lui le jour où il a quitté le sein de sa mère ; à cinq ans, il sait le prix de la houille ; à huit ans, il comprend la machine à vapeur ; à quinze ans, il est contre-maître, et gagne mille écus par an<sup>63</sup>. (...) Et ne croyez pas pourtant que cette préoccupation industrielle soit le signe d'une sordide avidité de gains. Ces hommes qui n'ont étudié dès l'enfance que le côté positif de la vie, ne sont ni avarés ni durs ; leur cœur s'émeut à la prière, l'aumône remplit leurs mains, non pas l'aumône parcimonieuse et inutile des rentiers, mais l'aumône féconde, l'aumône royale, qui ferme à jamais la porte à la faim. L'antique association bourgeoise et chrétienne n'est point encore entièrement détruite à Mulhouse ; la sainte égalité des vieilles républiques suisses y survit ; le riche n'est vis-à-vis du pauvre qu'un frère plus heureux qui a mieux réussi dans le monde, et l'orphelin sans ressources devient le pupille de tous (nota : il n'est point rare de voir à Mulhouse une souscription pour une famille sans fortune, et qui vient de perdre son chef, s'élever à 30 ou 40,000 francs). Malgré la prospérité de Mulhouse, depuis quelques années, le luxe est loin d'avoir suivi le mouvement progressif des fortunes. La richesse des familles ne se révèle que par une sorte de profusion sans goût, qui ne dépasse guère les prévisions d'un vulgaire confort<sup>64</sup>, et ne s'élève jamais jusqu'à la recherche délicate. C'est l'abondance prodigue, mais sans ce charme qui fait du luxe un art intelligent. Le meuble gracieux et nouveau venu de Paris coudoie un meuble grossier, fabriqué par un menuisier d'arrière-boutique il y a cinquante ans ; vous chercherez vainement dans l'appartement des plus riches Mulhousiens ces bagatelles précieuses dont l'élégance caresse le regard. Tout est donné à l'utilité, rien au goût. On sent dans cette opulence triviale que ce n'est point l'argent qui fait défaut, mais la poésie<sup>65</sup>. L'instinct aristocratique manque au millionnaire<sup>66</sup>, et en définitive, que gagnerait son orgueil à notre mesquine somptuosité ? Il n'en a pas besoin pour prouver sa richesse. Son immense usine qui fume, les mille ouvriers qui lui ont vendu leur corps, ces machines puissantes dont les bras de fer s'usent pour lui, voilà son luxe à lui, voilà ses preuves d'opulence ! A d'autres les équipages armoriés, les loges de théâtre, les chasseurs galonnés d'or ! Ses vaisseaux sillonnent toutes les mers<sup>67</sup> ; il a des comptoirs dans toutes les capitales, et ses commis-

<sup>63</sup> Cette dernière phrase évoque deux commentaires. Le premier, c'est qu'Emile Souvestre sous-entend que les fils d'industriels quittent le collège avant la fin de la scolarité (« à quinze ans »). Le second, c'est qu'ainsi sous-formé (à son sens), ils gagnent en tant que « contre-maîtres » cinq mille Francs (mille écus, ou pièces de cinq Francs), soit largement plus que le double de sa paie de professeur de collège (deux mille Francs, Cf. *supra*).

<sup>64</sup> Cf. note 24 sur la notion de « confort » dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>65</sup> Aussi paradoxal que cela paraisse, c'est sans doute ce passage qui a le plus offusqué la bourgeoisie industrielle. En effet, en 1836, les produits mulhousiens sont essentiellement réputés pour la finesse des impressions sur coton, la recherche des coloris et des motifs. Mettre en cause le goût des industriels, c'est porter atteinte à la *fama*, à la réputation de leurs productions. Pour le reste, malgré le caractère parfaitement outrancier et indifférencié des propos, très « parisiens » d'Emile Souvestre, l'article a dû d'avantage vexer la petite bourgeoisie commerçante, assez méchamment dépeinte, que les fabricants.

<sup>66</sup> Pour bien se rendre compte de ce que signifie le terme « millionnaire » à l'époque, il faut se souvenir qu'un million de Francs représente, pour Emile Souvestre, 500 années de salaire, pour un ouvrier qualifié (trois Francs par jour), plus de 1 100 années de salaire. A titre de comparaison, délicate compte tenu de la difficulté à mettre en regard le pouvoir d'achat d'un Franc et d'un euro, un million d'euros représente 73 années de SMIC net (environ 1 140 euros par mois). Achille Penot, dans sa réplique à l'article d'Emile Souvestre (*L'Industriel Alsacien*, 1836, page 148, précise : « (...) que le salaire moyen de l'ouvrier de tout âge et de tout sexe est d'environ 1 franc 35 centimes par jour (...) », ce qui donne un ordre d'idée encore plus relatif de la notion de « millionnaire ».

<sup>67</sup> Cette allusion peut paraître incongrue, les Mulhousiens n'étant pas armateurs. N'oublions pas cependant qu'Emile Souvestre est Breton. Son père était ingénieur civil et son frère aîné capitaine au long cours, disparu en mer.



voyageurs courent en poste les deux mondes. A la vérité, cet homme qui gagne un million par an<sup>68</sup> a moins de loisirs que le plus pauvre de ses ouvriers : il se lève avant le soleil, passe le jour au milieu des miasmes fétides de l'atelier, et se délasse le soir en parcourant les colonnes de chiffres de son grand-livre ; mais c'est sa joie. Que le travail presse, que son vaste entrepôt soit comme le tonneau des Danaïdes, toujours vide, quoiqu'on le remplisse toujours ; qu'il n'y ait pour lui ni paix, ni relâche ; qu'il trouve à peine, une fois par semaine, le temps de se rappeler qu'il a une femme, ou de regarder dormir ses enfans, cette fatigue est son bonheur, ces embarras font sa vie. Dieu eut besoin de se reposer le septième jour de la création ; mais le Mulhousien est plus robuste que Dieu. Je demandai à l'un de ces hommes extraordinaires s'il ne comptait pas se délasser quelque jour : « J'aurai l'éternité pour cela, » me répondit-il<sup>69</sup>. (...) Le repos. Mais le Mulhousien, lui, n'a point de terme où il doit s'arrêter : le travail le conduit au travail, la fatigue à la fatigue ; l'industrie n'est point pour lui un moyen, c'est un but, c'est une manière d'être ; il fabrique, comme vous lisez les journaux, comme vous dînez à six heures, par tempérament, par plaisir. Il sait pourtant, mieux que nul autre, combien sa richesse est précaire ; il sait qu'une crise peut lui enlever, en quelques jours, les gains de vingt années<sup>70</sup> ; il n'ignore pas qu'il pourrait se soustraire à ces chances fatales en renonçant à des travaux pénibles ; mais ces travaux, il en a besoin ; ces chances, il y est fait ; l'air de ses ateliers est pour lui l'air natal ; il ne peut plus s'en passer. D'ailleurs, il aime ces alternatives fiévreuses et changeantes, ces gains rapides, suivis de ruines totales ; son usine est un tapis vert où il joue avec des chances variables, tantôt les bras dans l'or jusqu'au coude, tantôt les mains croisées devant ses coffres vides. S'il succombe dans cette lutte, malgré tous ses efforts, ne craignez pas qu'il perde courage ; le front ridé et les cheveux blanchis, il recommencera sa carrière chez quelque confrère plus heureux, et vous n'entendrez sortir de sa bouche ni regrets du passé, ni plaintes jalouses ; seulement, peut-être, en inscrivant un jour à la balance de comptes quelque énorme bénéfice de son nouveau patron, vous le verrez sourire, et il vous dira, avec la bonhomie d'un innocent orgueil : « En telle année, j'ai gagné le double, monsieur ! ». (...) D'un autre côté, les ressources de consommation n'ayant point grandi proportionnellement avec la population, il en résulte que Mulhouse est peut-être la ville de France où l'on se procure le plus difficilement et au plus haut prix les aïssances journalières. Il faut y dépenser un peu plus qu'à Paris pour y vivre de noules<sup>71</sup> de beurre rance et de choucroute. Il n'est donné qu'aux riches d'adoucir les rigueurs de cette vie spartiate, et encore ne le peuvent-ils qu'en appelant Paris à

---

<sup>68</sup> Emile Souvestre confond visiblement chiffre d'affaires et gain. Un gain d'un million de Francs par an, même pour les plus grands industriels, est irréalisable compte tenu de la taille des entreprises et de la répartition du capital. Dans un autre registre, il est de plus assez cocasse, en lisant les biographes d'Emile Souvestre, que ce dernier est décrit dans les années qui suivent comme travaillant de six heures du matin à minuit dans son cabinet de travail...

<sup>69</sup> Cette remarque est tout à fait du style propre à André Koechlin.

<sup>70</sup> Cf. les développements *infra* sur les conséquences de la grande crise de surproduction de 1827 – 1828.

<sup>71</sup> Lire « Nudel », nouilles. L'article d'Emile Souvestre a provoqué, on s'en doute, un certain remous à Mulhouse. L'Industriel Alsacien a bénéficié d'un important courrier des lecteurs, retranscrit en partie dans ses colonnes. Deux courriers signés « J.F. » ont ainsi été publiés (page 143 et page 155), leur auteur se déclarant « non Mulhousien », mais défendant avec véhémence la bourgeoisie industrielle locale, ses mœurs et son action philanthropique. C'est entre autre grâce à ce correspondant que l'on peut comprendre ce qu'Emile Souvestre entend par « noules ». Au-delà de cette anecdote « gastronomique » (J.F. défend par contre les excellents produits laitiers venus de Suisse (le beurre, « qui n'est pas toujours rance ») et « l'excellent jardinage » (le maraîchage) venu de Colmar, deux fois par semaine. Plus intéressant, l'analyse de J.F. sur l'usage du français à Mulhouse : « Il est vrai que le français qu'on parle à Mulhouse n'est ni correct ni élégant ; qu'il est mêlé d'une infinité de germanismes, et qu'on le fait en général enseigner aux enfans par des personnes élevées dans la langue allemande ; mais si l'on vient à réfléchir que la majorité de ces enfans, en entrant dans les écoles n'entendent pas un mot de français, cette coutume cessera de paraître si bizarre. D'ailleurs, la présence de M. Souvestre à Mulhouse, en qualité de professeur de littérature française, atteste que les classes supérieures sentent vivement le besoin d'acquérir une connaissance parfaite de ce bel idiome de leur nouvelle patrie, et ce n'est sûrement pas au médecin que j'appelle pour me guérir qu'il convient de me reprocher d'être malade. »

*leur secours ; car, autant la grande industrie est intelligente et progressive<sup>72</sup>, autant la petite industrie est routinière. (...) Mais si la classe moyenne est soumise à de pénibles privations, que l'on juge de celles supportées par les ouvriers ! à la vérité, il serait difficile de dire si leur misère l'emporte sur leur démoralisation. Chez eux, chaque privation a engendré un vice. Par suite de la cherté des logemens, il n'est point rare de voir deux ou trois familles habitant la même chambre et vivant dans la plus hideuse promiscuité. Les filles de fabriques que fatiguent le travail et la pauvreté, tâchent de devenir mères pour trouver une place de nourrice dans une maison bourgeoise. Tout cela est horrible sans doute, mais n'est point particulier à Mulhouse. Partout où l'industrie a entassé de la matière humaine dans ces cloaques infects que nous appelons villes, la corruption n'a point tardé à s'y mettre<sup>73</sup>. L'accroissement des salaires, si imprudemment demandé par quelque homme de bon vouloir, ne changerait rien à cet état de choses ; avec la moralité actuelle des classes inférieures<sup>74</sup>, la croissance des salaires n'est pour l'ouvrier qu'un moyen de mieux nourrir ses vices. Le mal est plus profond : il ne tient pas seulement à une question d'économie politique, mais à la constitution de la société entière. Les vices et les misères du peuple sont comme ces plaies qui paraissent parfois à l'extérieur du corps, mais qu'on ne peut guérir isolément parce que la cause est au dedans. (...) Laissez venir l'âge, et ce corps, que défigurent les formes inachevées de l'enfance, se développera dans sa force et sa grâce virile ; ce front, que fatigue maintenant une seule préoccupation, s'élargira pour s'ouvrir à toutes les pensées, et cette bouche, qui ne balbutie encore qu'un patois barbare, saura parler toutes les langues. Alors disparaîtront ces derniers symboles d'ignorance ou de rudesse, ces derniers ridicules d'une population prise à l'improviste par la prospérité<sup>75</sup> ; alors ces hommes rares, qui ont su réunir déjà les trois plus belles vertus productives de la terre, l'ordre, la patience et l'imagination, s'apercevront qu'il y a quelque chose au-delà qui leur manque ; ils comprendront que la matière n'est qu'une face du monde, et de nouveaux sens se révéleront à eux : ils aimeront se délasser de l'utile dans l'idéal, et voudront se mêler à leur éducation positive cette instruction variée qui, seule, peut rendre les loisirs intelligents. Alors enfin, Mulhouse, qui égalera les plus grandes villes de la France pour son industrie, aura, comme elles, complété son existence par le culte du beau, et les grands artistes y trouveront applaudissement et sympathie».*

Imaginons ce texte, transcrit en français contemporain, dans l'Express, le Point, voire Le Monde, et signé d'un professeur de faculté arrivé depuis six mois dans sa nouvelle résidence administrative... qui adresserait un article au vitriol sur la « bourgeoisie néo-libérale, exploitant le sous-prolétariat issu de l'immigration<sup>76</sup> ».

---

<sup>72</sup> « Progressive », comprendre progressiste.

<sup>73</sup> Nous retrouvons ici le même type de considérations que chez Louis Levraut.

<sup>74</sup> Rappelons ici qu'Emile Souvestre est né dans une famille aisée, son père étant ingénieur.

<sup>75</sup> Compte tenu de la date de l'installation de la première manufacture d'impression sur étoffes à Mulhouse, 1746, notons que « l'improvisiste souvestrien » peut être évalué à 90 ans. Et estimons la qualité de l'accueil de cette assertion dans la bourgeoisie mulhousienne à sa juste valeur en 1836.

<sup>76</sup> Les passages sur les ouvriers allemands sont particulièrement gratinés : « Nous avons déjà dit que dans la population ouvrière de Mulhouse, les Allemands étaient les plus nombreux (ce qui est objectivement faux, mais comment faire la différence entre un Alsacien Haut-rhinois, d'Outre-Forêt, un Badois ou un Bâlois lorsqu'on ne parle pas l'allemand ? NDR). Il est facile de les reconnaître à leurs pipes, à leur blonde chevelure, et surtout à leurs chants. Souvent, dans les soirs d'été, en revenant des vignes, on entend s'élever sur le pics des Vosges un de ces airs bizarres et mélodieusement sauvages qui retentissent dans les rochers du Tyrol ; puis, tout à coup, du fond des vallées, d'autres voix répondent, et un chœur grave, mélancolique, un chœur d'Allemagne monte avec les rafales du soir à travers les peupliers. On croirait presque que ce sont les génies de la plaine qui causent avec le génie de la montagne ; malheureusement, les génies reviennent du cabaret, et on les voit bientôt déboucher de tous les sentiers, regagnant la ville en trébuchant. Alors, adieu l'illusion, adieu la rêverie ; ce qui vous charmait n'est plus qu'un chœur d'ivrognes qui chantent juste ».

Mais allons au-delà, un peu plus tard. Que nous apprend la vision d'un journaliste parisien décrivant les cités ouvrières de Mulhouse en 1860<sup>77</sup> ? Le journaliste, anonyme, du Magasin Pittoresque s'exprime ainsi « (...) Je suis bientôt hors de la ville et je m'avance vers une famille d'ouvriers assis devant une maison de coquette apparence ; je demande où sont les cités ouvrières. « C'est ici, me répond en allemand le chef de famille. Monsieur est étranger (au premier mot d'allemand que vous risquez, l'Alsacien sourit et vous décerne ce titre) ; je vais vous conduire près du surveillant, qui lui fera voir en détail nos établissements et quelques-unes de nos maisons ». Nous traversons plusieurs rues bien alignées, bien pavées, éclairées au gaz et pourvues de fontaines. Toutes les constructions qui bordent ces rues sont établies sur le même plan. Ce sont de jolies maisons entourées de jardins fort bien cultivées. Les habitants sont tous endimanchés. Décidément, ce sont bien là les cités ouvrières, ce que j'avais peine à croire, car je m'attendais à voir d'immenses casernes à quatre ou cinq étages, pressées l'une contre l'autre, avec de petites cours semblables à des puits. (...) J'étais curieux de pénétrer dans la vie intime d'une population qui prend si à cœur les habitudes de propreté ; mon guide m'offrit alors de choisir moi-même la maison que je désirais visiter, m'assurant que les habitants se feraient un plaisir de m'en montrer les moindres détails. Je continuais ma promenade, tout en admirant la culture des petits jardins, qui ne sont séparés de la rue que par une palissade à hauteur d'appui, plantée en avant d'une haie de troëne qui plus tard la clôture en bois. J'entrai sans façon dans un jardin, où toute une famille paraissait fort occupée du soin des fleurs et de la récolte des légumes. (...) A peine entré, je félicite le chef de la famille sur la bonne apparence de son jardin, aussi bien entretenu que s'il en était le propriétaire. – C'est que nous sommes en effet propriétaires de la maison et du jardin, me répond-il avec une satisfaction visible ; ou du moins nous le serons bientôt tout à fait, car j'ai déjà payé la moitié du prix de la maison ; et comme l'ouvrage ne manque pas, j'espère m'acquitter tout à fait d'ici deux à trois ans. (...) ».

Si la fin de l'histoire n'est pas inintéressante, loin de là, reconnaissons que le journaliste a peu de chance de convaincre un lecteur du XXI<sup>ème</sup> siècle du caractère improvisé de sa visite. Néanmoins, il faut retirer de ces extraits (nous incitons bien entendu à la lecture intégrale de tous les textes cités, mais leur retranscription est difficilement envisageable dans le cadre d'un article) deux points. Tout d'abord l'aspect linguistique. L'ouvrier, en 1860 comme en 1836, parle très majoritairement l'alsacien. Deuxième point, la situation matérielle de l'ouvrier « fixe » (par opposition à la situation de 1836, qui mettait l'accent sur la « population flottante ») s'est singulièrement améliorée, pour autant que la famille ouvrière ait pu disposer du capital, non négligeable puisque de l'ordre de deux cents à trois cents Francs, lui permettant d'accéder au « plan d'accession à la propriété » que la Société des cités ouvrières de Mulhouse leur offrait alors<sup>78</sup>.

---

<sup>77</sup> Le Magasin Pittoresque, 1861, tome XXIX, janvier 1861, pages 27 à 30 ; février 1861, pages 60 à 62. Il est donc fort probable que l'article a été rédigé à l'automne 1860. Comme à l'accoutumée pour le Magasin Pittoresque, l'article, en deux livraisons, n'est pas signé. Par contre, il est accompagné de trois gravures « d'après photographie ». La photographie qui a servi de modèle à la gravure de la page 28 (« Vue prospective d'une partie des cités ouvrières de Mulhouse ») est conservée à la Société Mulhousienne des Cités Ouvrières (SOMCO).

<sup>78</sup> JONAS, Stéphane. *Mulhouse et ses cités ouvrières : perspective historique 1940-1918 : quatre-vingts ans d'histoire urbaine et sociale du logement ouvrier d'origine industrielle*. Oberlin, 2003.

Continuons notre introspection mulhousienne. Lisons Edmond About, grand journaliste du Second empire, ami, au demeurant, d'Emile Boissière<sup>79</sup>. Son voyage en Alsace, en 1871 et 1872 et les propos qu'il a tenu sur l'empereur Guillaume au cours de celui-ci, lui ont valu quelques déboires (il a été incarcéré huit jours pour outrage à l'empereur, puis relâché suite au mouvement de l'opinion publique française). La vision qu'Edmond About donne des Alsaciens au public français de 1873<sup>80</sup> peut apparaître un peu rude, mais, tous comptes faits, résume assez bien ce que les commentateurs tels qu'Emile Souvestre ou Emile Boissière<sup>81</sup> décrivent à leur arrivé à Mulhouse : « *Tout le monde n'a pas visité l'Alsace ; et ceux-là qui l'ont traversée en chemin de fer ont pu être abusés par la surface des choses. Dans tel ou tel village de l'Est, un aéronaute tombé du ciel pouvait encore, l'an dernier, se croire en Allemagne. Toutes les apparences concouraient à cette illusion : langue, costumes, types, habitudes, aliments, boissons. Ce jargon rude et lourd, c'était bien l'allemand, personne n'en doutait ; ces bonnes têtes carrées étaient bien des têtes allemandes ; ces longues redingotes, ces gilets rouges à cent boutons, ces tricornes surannés ou ces bonnets de fourrure, ces valse dans les granges, ces flots de bière et de vin blanc, ces pâtes noyées dans le beurre et ces saucisses enfouies dans la choucroute, représentaient la vie allemande aux yeux de tout voyageur un peu pressé. Ajoutez une certaine défiance, une froideur visible dans les relations avec les Welches, c'est-à-dire les Français de l'intérieur. (...)* ». Certes la vision d'Edmond About est celle de la Moselle allemande ou du Nord de l'Alsace, mais on imagine très bien ce qu'un Emile Souvestre et son épouse ont dû ressentir en arrivant à Mulhouse trente-cinq ans auparavant.

Que faut-il donc retenir du texte d'Emile Souvestre, à l'éclairage de tous les éléments rapportés ? Tout d'abord, et les commentateurs de son article dans l'Industriel Alsacien le notent bien, il s'agit d'un propos plein de dépit. Emile Souvestre arrive à Mulhouse en hiver, son épouse est enceinte (leur troisième fille naît à Mulhouse le 27 juin 1836). Il pense être accueilli en tant qu'écrivain, et se rend compte qu'il n'est perçu sur place que comme professeur de français (et non de littérature). Qui plus est, il est souffrant (c'est officiellement le motif de sa demande de mutation à Mulhouse), et se rend compte que si ses appointements sont supérieurs à la moyenne nationale, le coût de la vie est beaucoup plus

---

<sup>79</sup> Edmond About (1828 – 1885) est un écrivain, journaliste et critique d'art réputé du Second empire et du début de la Troisième République. Il a été membre de l'Académie française (1884). Emile Boissière laisse entendre, dans *Excursions parisiennes*, opus cité, qu'il est un intime d'Edmond About. Edmond About est Mosellan (né à Dieuze) et prend ardemment parti contre l'annexion de l'Alsace et de la Moselle à l'empire allemand. Edmond About est revenu en grâce de manière fort impromptue en 2015 par la relecture de son étude « La Grèce contemporaine » de 1854, expliquant pour quelles raisons systémiques, ce pays est condamné à une faillite d'Etat permanente.

<sup>80</sup> Edmond About, *Alsace 1871 – 1872*, Librairie Hachette, Paris, 1875, pages 9 et 10.

<sup>81</sup> Emile Boissière décrit ainsi ses premières impressions mulhousienne, in *Vingt ans à Mulhouse*, opus cité, pages 4 à 7, extraits : « *Quand j'arrivai à Mulhouse, en 1855, la ville n'était française que depuis cinquante-sept ans. La vieille cité suisse se retrouvait à chaque pas : ses murs d'enceinte, ses portes, ses fossés, révélaient de toute part son origine, et les types humains confirmaient, de ci, de là, le témoignage des monuments. (...) La première impression, je le répète, fut déplaisante. C'était l'automne ; j'entrais en ville sur le tard et par une pluie battante, le ciel pleurait depuis Paris, mon cœur aussi. (...) L'abord de la ville n'était pas désagréable ; pour entrer à Mulhouse, il faut traverser le canal, qui ne manque pas d'animation ; s'engager dans le nouveau quartier où s'élèvent des constructions neuves, c'est-à-dire françaises ; enfin, arrivé sur la grande place, prendre l'une des trois grandes voies qui y aboutissent, le faubourg de Bâle, la rue du Sauvage, ou la rue d'Altkirch, qui est le grand quartier aristocratique. En 1855, ce nouveau quartier était vraiment neuf, et non pas médiocrement vain de sa métamorphose. (...) Ce fut bientôt fait pour moi, je dois le dire, de parcourir et de connaître la ville et les faubourgs. Mulhouse avec tous ses canaux, ses ruisseaux, ses cours d'eau, avait l'aspect morose et triste ; de monuments, point ; une vieille église, Saint-Etienne, qui devait bientôt disparaître ; un hôtel de ville, peint en rouge et bariolé d'emblèmes ; une colonne, la plus simple du monde, en souvenir de Lambert, le géomètre – voilà toutes les curiosités de Mulhouse, à moins qu'on n'y ajoute la maison où Montaigne est censé avoir logé. D'ailleurs, d'affreuses petites rues, mal pavées, mal éclairées, avec des maisons larges, étroites, hautes, basses, à pignons, à tourelles, sans proportion, sans alignement, étranges, laides et biscornues ; le marché en plein vent deux fois par semaine ; aucun luxe de boutiques ; peu de monde dans les rues, - on est au travail : tel était l'aspect général de la ville. (...) Aussi bien, joignez à l'effet général de ce panorama en raccourci l'effet non moins désastreux de l'idiome barbare, de cet allemand-suisse, dans lequel il me fallut recueillir quelques indispensables renseignements ».*

élevé dans cette ville où les logements modernes sont quasiment introuvables et la nourriture, visiblement très différente (et chère). Son article se veut qui plus est « dans le ton » de l'esprit parisien. Il n'est d'ailleurs pas surprenant de le voir devenir ultérieurement rédacteur à la Revue de Paris et à la Revue des Deux Mondes. Son article et le scandale qu'il entraîne<sup>82</sup> lui permettent en effet de briller, une fois de plus, dans les milieux littéraires de la capitale.

Sa description de Mulhouse apparaît donc comme outrancière à bien des points de vue et éminemment subjective. La comparaison entre son article et celui de Louis Levraut est à ce titre éclairante. Autant Mulhouse apparaît à Souvestre comme un monde barbare et incongru, autant Levraut se focalise immédiatement sur la question sociale et relevant le charme apparent de la ville et de ses commerces, il y distingue un luxe nouveau. Le décalage culturel entre les « Français de l'intérieur » (Souvestre, Boissière, le rédacteur du Magasin Pittoresque) et les Alsaciens et Mosellans (Levraut, About) est évident. Vivre et habiter à Mulhouse en 1836, ce n'est pas vivre en France, du moins au niveau culturel.

La reprise, sans mise en contexte, et qui plus est sous forme d'extraits, de l'article d'Emile Souvestre, ne peut donc pas être satisfaisante, en ce qu'elle comporte trop d'éléments totalement subjectifs et que son « coup d'éclat » médiatique, quoi que signé<sup>83</sup>, ne présente pas un caractère suffisant d'observations justifiées, qui plus est sur une période trop brève. Emile Souvestre donne d'ailleurs lui-même la portée de son article<sup>84</sup> : (...) *En écrivant un article sur Mulhouse, je n'ai point eu la prétention de faire le tableau de cette ville ; j'ai voulu seulement en prendre un aspect général, comme un voyageur arrêté sur une hauteur, et raconter mes impressions. Pour cela, il n'y a pas besoin de la voir longtemps ni de l'étudier, car une esquisse n'est pas une étude et j'ai averti que je ne faisais qu'une esquisse* ».

La mise en regard des textes des deux Emile (Souvestre et Boissière) est encore plus problématique. Elle est certes séduisante, deux professeurs de rhétorique du même collège, à 19 ans d'intervalle, décrivent la ville dans laquelle ils vont s'installer. Nous retrouvons assez souvent cette comparaison dans la littérature historique consacrée à Mulhouse<sup>85</sup>. Or celle-ci est problématique à plus d'un titre. Reprenons l'excellente synthèse de Raymond Oberlé sur ce sujet : « *Souvestre... Boissière... une génération les sépare. Le climat intellectuel a évolué. Ce que Souvestre souhaitait trouver à Mulhouse, Boissière le laisse à son départ. Boissière a réussi dans ses cours qu'il a fait à l'Ecole supérieure et les familles apprécient son genre de talent* », écrit l'inspecteur d'Académie. *En 1836 les familles mulhousiennes n'apprécient pas ce « genre de talent ».* *Entre l'activité des deux professeurs de lettre l'ambiance a évolué. Un théâtre a été construit... Des troupes de la capitale se multiplient, des orateurs de marque trouvent un auditoire averti et bienveillant. Pour le petit Mulhousien*

---

<sup>82</sup> Cf. Maurice Mutterer, opus cité, *Le Corsaire*, « journal des spectacles, de la littérature, des arts, des mœurs et des modes » aurait avancé que le Conseil municipal aurait demandé la destitution d'Emile Souvestre au ministre de l'Instruction publique. Aucune trace n'a été trouvée aux archives municipales de Mulhouse.

<sup>83</sup> Emile Souvestre tire argument de la signature de l'article pour avancer sa bonne foi (L'Industriel Alsacien, 1836, page 165, mais également dans son premier courrier, page 143), argument défendu également par Camille Bourcart qui demande aux lecteurs (en vain) de pardonner la maladresse du professeur de lettres (L'Industriel Alsacien, 1836, page 148). Il est en effet exact qu'Emile Souvestre aurait très bien pu ne pas signer son article, c'est le chef de la rédaction qui est pénalement responsable, ou user d'un pseudonyme. Ne doutons pas cependant que notre professeur voulait briller aux yeux de ses collègues parisiens, et surtout, qu'il n'imaginait pas à quel point ses bons mots allaient vexer la bourgeoisie mulhousienne, mais également ses collègues professeurs.

<sup>84</sup> L'Industriel Alsacien, 1836, page 143 : lettre d'Emile Souvestre au rédacteur du journal.

<sup>85</sup> Cf. Sylvie Aprile, opus cité, ou Robert Fox, Science, industrie et société, Mulhouse, 1798 – 1871, *British Journal for the History of Science* (1984), volume XVII, pages 128-168.

*qui finit ses études vers 1870, les lettres ne sont plus comme se plaisait à le dire Souvestre, ce « qu'est l'Amérique avant Colomb ». Il y a eu un transfert des valeurs ; le corps professoral y a contribué de par son action professionnelle certes, mais également par son activité en dehors de l'établissement ».*

A ce point de la réflexion, et outre tous les éléments subjectifs évoqués, il faut réaliser une parenthèse rapide, mais qui mériterait un véritable travail de recherche, sur la pratique de la langue française dans la bourgeoisie mulhousienne, et le rôle du bilinguisme dans la réussite économique prodigieuse de la ville à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et au cours du XIX<sup>ème</sup>. Dans l'introduction à son ouvrage sur l'enseignement à Mulhouse<sup>86</sup>, Raymond Oberlé donne déjà un éclairage fort intéressant sur l'évolution des mentalités dans la classe dirigeante mulhousienne. Nous y renvoyons le lecteur désireux d'élargir de manière synthétique son approche sur la transition entre les mentalités d'Ancien Régime et la modernité dans ces années cruciales de la Révolution industrielle.

Une autre vision synthétique, et peu souvent citée, nous semble intéressante. Bernard Thierry-Mieg (1902 – 1988) donne son point de vue de manière très concise sur l'influence des phénomènes politiques sur l'activité politique de Mulhouse, à travers deux événements majeurs, les annexions (osons le mot, même si l'auteur parle de « fusion » en 1798) de 1798 et de 1871. Sa conclusion est éclairante à plus d'un titre<sup>87</sup> : « *Y a-t-il des remarques finales susceptibles de rendre compte des observations faites et des idées émises ? Peut-être. 1° Mulhouse, liée à nombre de cantons suisses et à la politique étrangère, menée par ceux-ci, supporte difficilement son intégration brutale dans un pays aux tendances et aux conceptions différentes. D'où, à coup sûr, une difficulté d'adaptation qui déroute. 2° Mulhouse se voit imposer des principes et des méthodes d'administration dont l'objet, au moins apparent, est d'aliéner sa liberté et de combattre sa volonté et son aptitude à l'expansion économique. 3° Mulhouse, compte tenu de la vie collective qu'elle crée, et de toutes les initiatives qui en résultent, est aux antipodes d'un régime autoritaire qui répond aux traditions et aux réalités françaises. 4° Mulhouse, amarrée, on l'a dit plus haut, à la mystique démocratique et aux vérités incontestées pour elle, du calvinisme, n'est pas préparée à chercher et à trouver des compromis avec une Nation, où le Pouvoir absolu et la Religion Romaine dominent. Dès lors, il s'est avéré très difficile pour elle de faire un saut dans l'inconnu d'une subordination totale et de devenir l'enjeu de guerres, où elle a perdu la liberté et beaucoup de forces humaines, dont était issue sa grandeur économique ».*

Cette volonté farouche de maintenir les structures et moyens de contrôle sur la société par le patriciat est incontestable, au moins jusque dans les années 1850. La lecture de la discussion au Conseil municipal relative à la question de la création d'un arrondissement à Mulhouse, et donc du déplacement de la sous-préfecture, est éclairant à ce titre<sup>88</sup>. Au registre « *inconvéniens* », outre la cherté de la vie pour les (déjà pauvres !) fonctionnaires<sup>89</sup>, on peut

---

<sup>86</sup> Raymond Oberlé, opus cité, pages 11 à 16.

<sup>87</sup> Bernard Thierry-Mieg, in *Saisons d'Alsace*, n° 94, décembre 1986, éditions de la Nuée-Bleue, Dernières Nouvelles d'Alsace, Strasbourg, Mulhouse face à la fusion de 1798 et à l'annexion de 1871 – 1918, conclusions, page 52.,

<sup>88</sup> AMM, registre des délibérations du Conseil municipal, 21 janvier 1836, pages 189 et 190, déjà cité.

<sup>89</sup> Cf. note infrapaginale n° 34.

lire : « 6. Chance de voir appeler coalitions d'ouvriers<sup>90</sup> et traiter comme telles, les discussions entre la population travaillante en nos manufactures, puisque les fonctionnaires nommés au siège de Mulhouse connaîtront rarement l'idiome de la classe ouvrière et tout aussi rarement le caractère de la classe ouvrière et les coutumes de nos ateliers. En somme, le Maire (André Koechlin, NDR) a fait remarquer que pour solliciter, avec un quelque espoir de succès, la création d'un chef lieu d'arrondissement à Mulhouse, il faut pouvoir prouver qu'il y ait non pas seulement avantage pour cette Ville, mais un avantage pour le Gouvernement et pour tout l'arrondissement nouveau, une nécessité enfin ». Sur ce, André Koechlin propose au Conseil municipal de créer une commission, qui voit effectivement le jour, et qui conclura qu'il n'y a pas lieu de conclure (sur un air connu, est-on tenté de dire). Autrement dit, aux velléités de déplacer la sous-préfecture à Mulhouse (elle est située à Altkirch jusqu'en 1857), André Koechlin, voyant le pouvoir central se rapprocher des affaires de la commune, préfère laisser les choses en état, sûr de pouvoir continuer la pratique antérieure du gouvernement par le patriciat.

Il en va de même au plan du contrôle des ouvriers, surtout les étrangers (Badois, Suisses, Autrichiens du Vorarlberg, toutes ces régions étant de parler alémanique d'ailleurs). Isabelle Bernier<sup>91</sup> explique à quel point les ouvriers étaient contrôlés dans le cadre de l'ancienne République. Les employeurs sont d'ailleurs personnellement responsables de leurs ouvriers, qu'ils doivent déclarer et suivre dans leurs mouvements. Les ouvriers sont tenus de prêter serment (le serment est rédigé en allemand et en français, de nombreux imprimeurs provenant de la Suisse romande). L'impression sur étoffes est une activité saisonnière (mars à octobre) et les ouvriers ne sont pas censés rester dans la ville toute l'année. Certains le font cependant, ce qui n'est pas sans provoquer des problèmes sanitaires, les conditions d'hébergement étant déjà catastrophiques pour les ouvriers à l'époque. Ce problème n'est donc pas nouveau à Mulhouse dans les années 1830. On est presque tenté de dire que l'habitat indigne des ouvriers est un élément systémique de la manufacture puis de l'industrie mulhousienne au moins jusque dans les années 1860 (les cités ouvrières ne réglant qu'une partie du problème). Nous n'entrerons pas dans le détail et renvoyons à la lecture de ce passage, également très éclairant de la période étudiée. En 1843, Achille Penot répondant aux arguments du Dr. Villermé, insiste longuement sur le reproche fait à l'industrie de générer le vice et l'immoralité des ouvriers. L'argument développé par le L.-R. Villermé est celui du nombre des enfants nés hors mariage. Or, que nous apprend Achille Penot<sup>92</sup> ? Que le maire de Mulhouse (André Koechlin, est-il besoin de le rappeler ?) refuse obstinément de célébrer les mariages des couples étrangers non munis de tous les papiers délivrés par leurs administrations communales. Il y est relevé, d'ailleurs, que ces mariages sont pratiqués dans d'autres communes du Haut-Rhin (on pourrait d'ailleurs se hasarder à supposer que c'était le cas partout ailleurs qu'à Mulhouse). Or, un des motifs évoqués est celui de la responsabilité financière de la commune vis-à-vis des indigents en cas de défaillance du chef de famille. Autrement dit, l'ouvrier étranger pourrait arguer du fait de l'absence de validité de son mariage pour abandonner femme et enfants qui seraient dès lors à la charge de la commune. Le réflexe de la gestion d'Ancien Régime ne paraît pas douteux, et l'argument de la

---

<sup>90</sup> Le délit de coalition d'ouvrier a été institué par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, par le décret d'Allarde des 2 et 17 mars 1791. Le délit de coalition n'est abrogé que le 25 mai 1854 par la loi Ollivier, sous l'empire libéral.

<sup>91</sup> Isabelle Bernier, *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIIIème siècle*, opus cité, chapitre 4, le monde ouvrier, pages 245 à 266.

<sup>92</sup> Achille Penot, *recherches statistiques sur Mulhouse*, opus cité, § 3 – naissances – enfants naturels, pages 20 à 65, tout particulièrement les copies des courriers d'André Koechlin au ministre de la justice et des cultes.

commune, qui voyait dans ces ouvriers étrangers des hommes capables d'arguer un argument juridique tel que l'illégalité de leur mariage pour en demander l'annulation semble bien spécieux.

Il n'en reste néanmoins pas vrai qu'André Koechlin a fait construire à ses frais deux barrettes d'habitations pour ses ouvriers dès 1834 et que le Dr. Villermé cite en exemple dans son tableau de l'état physique et moral des ouvriers<sup>93</sup>. Le contrôle passe donc également par un engagement financier direct de certains employeurs. Eugène Véron<sup>94</sup> définit en 1866 ainsi la stratégie sociale du patronat mulhousien : « *En étudiant l'histoire des efforts qui ont été tentés à Mulhouse pendant ces quarante dernières années pour améliorer le situation des ouvriers, on peut en dégager une méthode aussi simple que féconde, et qu'on peut proposer sans crainte à l'imitation de tous ceux que tentera l'exemple de leur succès. Elle peut se ramener à quelques préceptes essentiels, qui me paraissent être ceux-ci : 1° Conserver des anciens usages de la charité traditionnelle ceux qui peuvent s'accommoder avec le but moral que se proposent les réformateurs, ceux par conséquent qui n'ont pas pour effet nécessaire d'abaisser les âmes en affaiblissant en elles les initiatives, l'énergie et le sentiment de responsabilité et de dignité personnelle, qu'il s'agit précisément de relever. 2° S'appliquer à éliminer du milieu où vivent les ouvriers toutes les circonstances et toutes les influences extérieures qui peuvent contribuer à entretenir chez eux les vices, les préjugés et les habitudes qu'on veut faire disparaître. 3° Remplacer ces conditions par d'autres qui soient combinées de manière à pousser insensiblement les ouvriers dans la voie où l'on veut les faire entrer, sans qu'on ait à exercer sur eux aucune contrainte physique ou morale, sans qu'ils obéissent à autre chose qu'au sentiment d'un intérêt permanent et évident* ».

Dans un registre différent, si l'on s'intéresse à la transition linguistique des élites mulhousiennes, il faut tout d'abord rappeler, outre les éléments cités *supra*, que la langue maternelle demeure durant toute la période l'alémanique, pour une partie considérable de celle-ci (sauf, bien entendu, lorsque les mères sont originaires de Suisse romande, puis de France), que la langue religieuse reste l'allemand (les lectures, les chants et les prêches sont rendus au « temple allemand »), la langue des affaires, de la science et de la recherche en général, est le français. Progressivement, l'enseignement se généralise en français, la langue de l'élite et très progressivement des ouvriers très qualifiés devient communément le français. Notons également que l'apprentissage du français nécessitait également à l'époque celui d'une autre écriture, les alphabets allemands en usage n'ayant rien de commun avec l'alphabet latin utilisé pour le français. Ce champ, comme déjà mentionné, mériterait une étude beaucoup plus

---

<sup>93</sup> Louis-René Villermé, Tableau physique et moral, opus cité, Tome I, page 58 et 59. Les ouvriers retenus pour bénéficier de conditions d'habitation tout à fait remarquables pour l'époque (deux chambres, une petite cuisine, une cave, un grenier et un jardin), pour 36 ménages. Leur proximité est immédiate avec la Fonderie André Koechlin & C° - AKC (il s'agit des barrettes de la rue des Monteurs et de la Locomotive, malheureusement démolies lors de la restructuration du quartier de la Fonderie). Le temps de trajet jusqu'à l'usine est donc limité à quelques minutes. Le loyer est attractif. Villermé cite un loyer de 12 à 13 Francs par mois, « *c'est à dire, pour moins de la moitié du loyer qu'ils paieraient ailleurs. (...) Mais pour jouir de ces avantages, il faut entretenir par ses propres mains son jardin, envoyer ses enfants à l'école, s'abstenir de contracter une dette quelconque, et, chaque semaine, faire un dépôt à la caisse d'épargne et payer 15 centimes à la caisse des malades de l'établissement. Cette dernière condition donne droit à 30 sous par jour, aux visites du médecin et à la fourniture des remèdes, lorsqu'on est malade* ». L'économie de 12 à 13 Francs réalisée par le ménage a pour corollaire l'épargne, la scolarisation des enfants et l'adhésion à la caisse des malades d'AKC. Autrement formulé, André Koechlin, en exerçant un contrôle social fort sur ses meilleurs ouvriers, subventionne indirectement leur prévoyance, mais en exigeant d'eux des efforts. La logique mulhousienne est déjà résumée là : *mix* pragmatique de philanthropie (ou de charité au sens de la morale religieuse), de morale et d'économie. Toute action est rationnelle, pensée et orientée vers un gain mutuel, pour le patron et l'ouvrier. Le modèle des Cités ouvrières initié par Jean Dollfus, sur un autre modèle économique (accession à la propriété), reprend les mêmes critères rationnels.

<sup>94</sup> Eugène Véron, les institutions ouvrières de Mulhouse et des environs, Librairie L. Hachette et Cie, Paris, 1866, pages 80 et 81.



fouillée. En outre, il faudrait mesurer l'influence des grands capitaines d'industrie. Il est incontestable que des André, Jacques ou Nicolas Koechlin, chacun avec leurs sensibilités politiques bien marquées, des Emile ou Jean Dollfus, parmi tant d'autres, ont joué un rôle déterminant dans l'ancrage de Mulhouse à la France. Le fait, comme le rappelle Bernard Thierry-Mieg, que la symbiose n'ait pas été évidente, va de soi, même si cela est rarement souligné. Mais sans doute faudra-t-il également insister sur l'aspect déterminant qu'a constitué la grande crise de surproduction de 1827 – 1828 (dont les effets ont largement débordé le changement de régime, comme le rappellent les discours prononcés lors du voyage de Louis-Philippe à Mulhouse le 22 juin 1831<sup>95</sup>). L'année 1828 a été à ce titre particulièrement dramatique et figure comme un tournant de l'histoire mulhousienne. La crise de liquidité (les entrepôts étaient pleins de marchandises invendues et les industriels avaient besoin de numéraire pour payer les fournisseurs et le personnel) nécessitait que les banques avancent dix millions de Francs. Les banquiers bâlois ne disposaient visiblement pas de cette somme, la crise étant sévère et générale. Seule la Banque parisienne (plusieurs banquiers, en particulier la banque Laffitte) ont pu sauver l'industrie mulhousienne<sup>96</sup>. Cet événement est capital pour comprendre le « pari mulhousien » en faveur de la France. Les cérémonies du centenaire de la naissance de Johann Heinrich Lambert, le 27 août 1828<sup>97</sup> font l'effet d'un événement cathartique : la bourgeoisie mulhousienne, regroupée en procession, suit le même itinéraire et les mêmes rituels que lors de la cérémonie du *Schwörtag*. Le deuil est alors consommé. La venue de Charles X à Mulhouse, le 11 septembre 1828<sup>98</sup>, loin de provoquer des mouvements protestation ou de politesse froide, donne l'impression d'une liesse et d'une spontanéité parfois naïves. Les réactions ne laissent pas supposer d'hypocrisie, même parmi les plus farouches républicains. Il aura fallu trente ans, plusieurs guerres et une crise majeure, pour que Mulhouse accepte son destin français, tout en restant encore farouchement attachée à son mode de fonctionnement antérieur (on ne saurait dire « républicain » sans provoquer de contresens ou devoir entrer dans un long développement).

Mais si l'on reprend le fil de notre sujet, les relations faites sur Mulhouse dans les années 1835 à 1871, on peut en tirer certains enseignements.

Tout d'abord la bourgeoisie industrielle mulhousienne, par l'entremise de la Société industrielle, et grâce, entre autres, à l'esprit scientifique d'Achille Penot, se lance de manière très précoce dans l'exercice statistique. La publication, en 1828, des premiers résultats tangibles par la SIM constitue un événement de première importance.

Malgré toutes les imperfections méthodologiques relevées *supra*, les travaux d'Achille Penot commencent à donner un sens, au moins quantitatif, aux phénomènes issus de l'industrialisation. Jusque-là, les acteurs de la Révolution industrielle avaient fort à faire avec la création, la survie puis le développement de leurs établissements. L'on peut railler, à la Souvestre, ces bourreaux de travail qu'ont été les entrepreneurs mulhousiens de la première

---

<sup>95</sup> Georges Rémy, Voyage de Louis-Philippe à Mulhouse en juin 1831, Bulletin du Musée historique de Mulhouse, tome XXXIV, année 1910, pages 119 à 148.

<sup>96</sup> Histoire de Mulhouse des origines à nos jours, opus cité, pages 179 et 180.

<sup>97</sup> Franz Christian Joseph, Gedächtnisfeier von Johann Heinrich Lambert begangen in Mülhausen, den 27ten August 1828, Johannes Risler und Comp., Mülhausen, 1828.

<sup>98</sup> P.-J. Fargès-Méricourt, Relation du voyage de Sa majesté Charles X en Alsace, Librairie F.-G. Levraut, Strasbourg, 1829, pages 145 à 160.

Révolution industrielle. Il fallait néanmoins une sacrée dose de compétences techniques, financières, commerciales voire artistiques pour réussir à constituer en l'espace de vingt ans (1810 – 1830) une telle accumulation de capital<sup>99</sup>. Ainsi que le relevait Louis Levraut, mais sans polémique, ce n'est qu'une fois « *fortune faite* » que les industriels ont pu réellement se préoccuper concrètement du sort de leurs ouvriers. On peut également considérer, mais la chronologie est assez concordante, que le caractère aigu des constats opérés, conduit le patronat mulhousien à se préoccuper concrètement, de manière organisée et structurée, du paupérisme. Cette période est en effet celle de l'ambivalence. La misère ouvrière est insupportable pour une proportion non négligeable du patronat mulhousien. Les mouvements convergents de la SIM, de la loge maçonnique, les concrétisations municipales voire individuelles de l'époque démontrent cet engagement contre le paupérisme. Encore faut-il toujours conserver à l'esprit que la classe ouvrière est « *dangereuse* ». N'oublions pas que l'industriel mulhousien de 1835 a en tête la révolte des canuts de Lyon (21 – 24 novembre 1831) et plus encore les journées de l'insurrection républicaine de Paris (5 et 6 juin 1832) qui inspirèrent Victor Hugo dans les Misérables (qui paraît en 1862). Rappelons également que cette « *classe dangereuse* » est strictement contrôlée dans le cadre de la loi relative aux manufactures, fabriques et ateliers du 22 Germinal an XI, qui punit sévèrement toute tentative de coalition ouvrière. Ce n'est pas un hasard si les délibérations du Conseil municipal de Mulhouse sont régulièrement occupées par l'équipement et l'organisation de la Garde nationale, dès l'accession d'André Koechlin au poste de maire. Ce dernier se bat farouchement pour permettre la reconstitution d'une Garde nationale, malgré les suspicions du pouvoir central.

Les travaux d'Achille Penot ont visiblement intéressé Louis Levraut, et son article ne manque pas de les reprendre, en critiquant le système industriel. Achille Penot s'en offusque<sup>100</sup> et tance vertement le manque de compétences statistiques de son contradicteur. Avec tout le respect que l'on doit à l'œuvre sociale de Dr. Penot, il faut bien reconnaître que certains de ses arguments sont faibles. L'article de Louis Levraut a le grand intérêt de mettre des mots sur les maux. Mais il faut bien reconnaître également sa maladresse dans la maîtrise des éléments chiffrés, qu'il traduit en sentiments. En effet, Levraut cite l'ouvrage statistique d'Achille Penot de 1828, mais ne s'en sert explicitement qu'à propos de la mortalité, ou plutôt l'espérance de vie (on rappellera ici que cette notion n'était pas maîtrisée à l'époque où Penot a publié ses résultats). Il passe de plus totalement à côté d'un des problèmes principaux, celui des déplacements quotidiens des ouvriers les plus pauvres dans les villages environnants, que le Dr. Villermé décrit de manière si prenante. Louis Levraut a par contre une très grande qualité, il sait s'indigner et il l'écrit de manière particulièrement expressive. Il « sent » les choses. La dénonciation qu'il fait de la classification, assez spacieuse il est vrai, entre population « fixe » et « flottante », pour distinguer, en fait, les « bons » et les « potentiellement dangereux » (pour ne pas dire « mauvais ») ouvriers est pertinente. Sa vision très fine, du rôle des femmes de la bourgeoisie industrielle, est particulièrement remarquable<sup>101</sup> : « *Puis les femmes des fabricans sont venues prêter à Mulhouse le secours de cette charité prévoyante qui est l'attribut de leur sexe, la plus éloquente protestation de leur sexe contre son exclusion du pouvoir social, qu'il saurait sanctifier et rendre en quelque sorte maternel. Dieu*

---

<sup>99</sup> Pour une chronologie plus précise du décollage industriel mulhousien, Cf. Stéphane Jonas, Le Mulhouse industriel, un siècle d'histoire urbaine 1740 – 1848, deux tomes, L'Harmattan, Paris, 1994.

<sup>100</sup> Achille Penot, article en réponse à Louis Levraut, L'Industriel Alsacien du 23 janvier 1836, opus cité.

<sup>101</sup> Louis Levraut, Revue d'Alsace 1836, opus cité, page 33.

*l'a voulu, le rôle des femmes est de sécher les pleurs : celles de Mulhouse en ont davantage à sécher que partout ailleurs ; mais elles se sont mises bravement à l'ouvrage, sans se laisser décourager par le nombre des infortunes. Leur société des pauvres a créé des ouvroirs et des salles d'asile. Ingénieuses à varier les formes de la charité, tantôt c'est avec des fêtes, c'est avec des loteries et des théâtres de bienfaisance qu'elles allèchent à l'aumône la foule qui, sans leurs agaceries saintes, passerait distraite devant l'indigence ; tantôt plus graves, plus hautement pénétrées de leur céleste mission, elles ne craignent pas d'aborder ces demeures que toutes les misères assiègent, et leurs visites toujours en font disparaître quelques-unes (...) ».*

Le problème pour Louis Levrault, c'est de trouver le vocabulaire décrivant la misère ouvrière, la justifiant (mot terrible) en termes objectifs et quantifiables. La dialectique marxiste n'existe pas encore, la description des conditions de vie des ouvriers est balbutiante en France et un sujet encore relativement récent au Royaume-Uni. Sa tentative, certes maladroite, trop orientée sur la morale (il subit sans s'en rendre compte le courant dominant qui essaie de faire accroire un déterminisme de la débauche ouvrière du fait de son seul statut d'ouvrier) est une critique quasi dogmatique de l'industrialisme, mais sans base doctrinale suffisante. Mais il s'inscrit en cela dans le schéma mental de son temps, foncièrement teinté de moralisme.

Comme nous l'avons amplement démontré, l'article d'Emile Souvestre est en ce qui le concerne trop teinté de rancœur personnelle, de volonté de briller dans les salons littéraires parisiens et d'un mal-vivre d'artiste méconnu, pour être véritablement un témoignage objectif et utilisable sans des retraitements et des précisions importants. A vrai dire, le courrier des lecteurs de l'Industriel Alsacien donne plus d'indications que l'écrivain lui-même sur la mentalité et les mœurs mulhousiennes du temps. La réponse sanglante d'Achille Penot<sup>102</sup>, au demeurant collègue de Souvestre au Collège et qui signe sa philippique « P » ne se perd pas en longues digressions. Penot traite tout simplement Souvestre d'incompétent et le renvoie à ses chères études : « *Ces courtes explications suffiront, je l'espère, pour montrer ce qu'il y a de peu exact dans l'article de M. Souvestre et je ne doute pas que cet habile écrivain ne soit le premier à reconnaître qu'il a travaillé sur de faux renseignements* ».

L'apport essentiel de l'épisode de l'article d'Emile Souvestre, c'est qu'il intervient à une période clé. La fin de la Restauration et le début de la Monarchie de Juillet apparaissent comme un moment déterminant. Le premier décollage industriel est réalisé. La prospérité de la ville commence à être bien installée, malgré des crises parfois sévères (1827 – 1828). Mais surtout, la question sociale, que l'on découvre progressivement en Europe continentale, prend des proportions qui n'ont plus rien à voir avec l'ère manufacturière, durant laquelle une ville libre pouvait exercer un contrôle sans limite sur une population essentiellement saisonnière et dénuée de tout droit.

L'apport essentiel de la Société industrielle (mais celle-ci n'est qu'une organisation non institutionnelle, au sens public du terme, des anciennes pratiques collégiales en usage dans la structure corporative de la République de Mülhausen) a été d'objectiver le constat de cette

---

<sup>102</sup> Achille Penot, L'Industriel Alsacien, 1836, opus cité, page 148.

mutation rapide, et reconnaissons-le inquiétante<sup>103</sup>. Autrement dit, les travaux statistiques d'Achille Penot ont été déterminants. Sa réponse à Emile Souvestre est d'ailleurs très révélatrice, il insiste sur la qualité de ses travaux en indiquant qu'ils ont permis de déterminer un salaire moyen de l'ouvrier de tout âge et de tout sexe de 1,35 Francs par jour « *qui ne mènent point à la misère* ». En effet, *en théorie*, cela représente pour un couple d'ouvriers sans enfants 810 Francs par an (sur la base de 300 jours travaillés par an, communément retenue à l'époque ; pour mémoire, la base statistique actuelle est de 220 jours par an), ce qui *peut* permettre de vivre décemment. A condition, bien entendu, de travailler tous les jours, de ne pas tomber malade, de ne pas avoir d'enfants, de ne pas passer son dimanche à la fête... Or les faits sont têtus, la misère ouvrière existe, elle est désormais décrite, elle dérange.

Achille Penot a beau jeu de décrier l'amateurisme de ses contradicteurs. Il est scientifique, il étudie la démographie, le coût de la vie, l'évolution des salaires. Tout change lorsque le Dr. Villermé vient personnellement étudier les conditions de vie des ouvriers. Il utilise les mêmes moyens statistiques qu'Achille Penot, il est missionné par l'Académie des sciences politiques et sociales. La Société industrielle a d'ailleurs décidé d'attribuer une médaille d'or de mille Francs à l'auteur du meilleur mémoire se rapportant au thème de « l'industrialisme dans ses rapports avec la Société, sous le point de vue moral ». Comme il l'a déjà été mentionné, il est inimaginable que le Dr. Villermé n'ait pas été en contact avec les autorités municipales ni avec la SIM durant son (et plus probablement ses) séjour (s) à Mulhouse. Autorité morale, réputé pour le sérieux de ses investigations et de ses analyses statistiques, son rapport, accablant quant à la situation des ouvriers employés dans les ateliers mulhousiens, a dû ébranler bien des certitudes. Il n'est pas bien certain que ni Louis Levrault, ni Emile Souvestre ne se soient hasardés à visiter les logements des ouvriers. Louis-René Villermé, lui, l'a fait. Nous avons vu que les épouses des grands industriels le faisaient également régulièrement en visitant les pauvres<sup>104</sup>, dans le cadre d'activités caritatives, certes classiques à l'époque, mais les amenant à voir la pauvreté, voire la misère, de près. La réponse de la SIM au *Tableau de l'état physique et moral* est le discours d'Achille Penot<sup>105</sup> de 1843. Ce dernier a travaillé un an (il débute ses travaux en décembre 1842) et tente de démontrer, chiffres à l'appui, que la situation des ouvriers mulhousiens est comparable à celle des autres centres industriels, voire plus favorable. Sa bonne foi ne fait pas de doute, mais ses certitudes sont moins prégnantes, moins convaincantes.

La situation est néanmoins mieux appréhendée. Le rationalisme, le pragmatisme des industriels mulhousiens peut désormais s'appuyer sur des données raisonnées. Le problème a été identifié, les causes sont désormais connues (même si l'aspect moral, aujourd'hui difficilement compréhensible, reste au cœur de tous les raisonnements) et des solutions vont être mises en œuvre. Le pas le plus important dans la lutte contre le mal-logement à Mulhouse a été,

---

<sup>103</sup> Sans vouloir user d'anachronisme, la période contemporaine est génératrice de questionnements du même ordre : sortie des schémas classiques de l'économie avec la globalisation, changement climatique, phénomènes migratoires incontrôlables. La simple réflexion sur le temps présent, avec les moyens mis en œuvre au niveau national, communautaire voire international, nous montre que la réponse à des questions complexes ne peut pas être donnée de manière instantanée. De plus, les mentalités du XIXème siècle, les moyens dérisoires des pouvoirs publics (et en particulier des villes) font que les progrès sociaux ne peuvent résulter que de l'initiative privée, surtout dans la période qui nous intéresse. Le temps du progrès social, tout comme celui de l'évolution des mentalités est un temps long. S'abstraire de cette constante sociale provoque inmanquablement des distorsions d'analyse.

<sup>104</sup> Stéphane Jonas, opus cité, Tome II, page 170, cite la création en 1806 du *Cercle Social* (qui n'a rien à voir avec la structure homonyme fondée en 1869), association caritative dont le but était de venir en aide aux indigents.

<sup>105</sup> Achille Penot, recherches statistiques sur Mulhouse, opus cité.

paradoxalement, le creusement du canal de décharge des eaux d'inondation de l'III. Déjà en projet en 1835, il ne sera effectivement percé, après bien des vicissitudes, qu'à partir de 1848 - 1849<sup>106</sup>. Sans ces travaux considérables, toute la partie Nord de la ville, au-delà de la Chaussée de Dornach (avenue Aristide Briand) était *de facto* inondable et donc inconstructible. Le développement des grandes usines de filature et de tissage du Second empire n'aurait pas pu avoir lieu à Mulhouse-même, pas plus que l'édification des cités ouvrières et de tous les quartiers ouvriers périphériques. Ce gain territorial était déterminant pour permettre la construction d'un habitat ouvrier décent.

Mais, et c'est sans doute un point peu connu, l'action du patronat ne se limite pas aux moyens classiques de la création de caisses de prévoyance, de la construction de logements ou d'œuvres caritatives. Dès 1838, la Société industrielle s'attache à diffuser des messages à la fois moraux et pédagogiques à l'attention des ouvriers. L'almanach<sup>107</sup> qu'elle fait éditer en 1838 par Pierre Baret (l'éditeur de l'Industriel Alsacien) en langue allemande (forcément) est très éclairant à ce point de vue. Outre la très belle lithographie, sortie des ateliers de Godefroy Engelmann, en quatrième de couverture, et représentant (par anticipation) le chemin de fer de Mulhouse à Thann, les textes y sont particulièrement édifiants. Il s'agit de la première année d'édition (*erster Jahrgang*). Bien évidemment, l'almanach donne le calendrier, le nom des Saints, le lever et le coucher du soleil et rappelle les fondamentaux des travaux des champs et des jardins. Ce qui est plus cocasse, les rédacteurs donnent des éléments de météorologie empirique, en rappelant que les concurrents, qui indiquent un an à l'avance le temps exact du jour, ne peuvent être que des charlatans. Suivent ensuite une série d'articles, de ceux qui peuvent être lus à la veillée. Le niveau de langue est bon, sans être élevé. Autrement dit, il est compréhensible par le plus grand nombre. Les sujets sont variés, mais on citera, « de l'alimentation des nourrissons », « de la santé », « des avantages et des inconvénients des nouveaux poids et mesures », « Oberkampf » (très intéressante biographie, au demeurant, où l'on met en avant la réussite sociale d'un « simple ouvrier », la réalité étant bien entendu plus complexe, qui réussit par son travail et son honnêteté), « de l'élevage des vers à soie » (après les peupliers, la culture du mûrier est une des marottes des industriels mulhousiens, il est donné ici l'exemple d'un paysan de Tagolsheim ayant réussi à vendre des cocons de vers à soie pour 560 Francs et 90 centimes à Mulhouse...). Le morceau de bravoure demeure, en deux histoires illustrées de fort belles lithographies, deux contes moraux situés dans une ville non identifiée mais on devine que le nom commence par « M » et finit par « n » (ou en français, par « e »). Sans entrer dans l'intrigue (d'ailleurs les deux nouvelles commencent par « *Man sehe die Abbildungen* » « on regardera les illustrations ») il conviendrait presque de se demander (avec humour) si la comtesse de Ségur n'a pas eu accès à cet almanach, tant « La fortune de Gaspard » (1866) et « Le mauvais génie » (1867) en sont proches. Toujours est-il que le chemin est tracé pour l'ouvrier : l'honnêteté, l'enseignement pour les enfants, l'épargne, le mariage, et, si tout va bien, le progrès social pour la progéniture (le bon fils de la première nouvelle épouse la fille du patron, les deux fils de la seconde nouvelle sont employés par le premier cité respectivement comme dessinateur et comme graveur, qui sont, nous l'avons vu, les professions de l'aristocratie ouvrière). Ce qui est très intéressant c'est la mention à la langue française. Contrairement à ce qui est communément admis, la bourgeoisie industrielle mulhousienne n'a pas cultivé le fossé linguistique, générateur d'asymétrie de l'information et

---

<sup>106</sup> Pour plus de détails, Histoire documentaire, opus cité, pages 150 à 152 ; voir également l'article d'Antoine Herrbrecht

<sup>107</sup> *Mülhauser Kalender, herausgegeben unter Aufsicht der Industrie-Gesellschaft, 1838, P. Baret, Neues Quartier, Mülhausen.*

donc de pouvoir. Les cours du soir de français sont d'ailleurs fréquentés sous le Second empire par les ouvriers<sup>108</sup>, même si le nombre des inscrits n'est pas énorme (mais il faut se représenter la dose de volonté pour participer à un cours après 15 heures de travail). Citons la nouvelle : *“Ihr wisset, dass alle gerichtliche Akten und Verhandlungen in französischer Sprache geschehen, und dass es so nöthig ist, diese Sprache zu verstehen, wenn man in vielen Stücken nicht betrogen seyn will. Versäümet es daher ja nicht, diese Sprache gründlich zu erlernen. Ihr könnt ohne die Kenntnis derselben kein öffentliches Amt erhalten, und solltet ihr einst Soldaten werden, nicht vorrücken. Kleber, Lefebre, Rapp und noch mehrere ausgezeichnete Generäle waren Elsässer, aber sie hätten nicht Korporal werden können, wenn sie nicht das Französische verstanden hätten”*<sup>109</sup>.

Les années qui suivent inscrivent Mulhouse dans une dynamique sociale patronale. L'impulsion décisive relève bien entendu de la création de la Société mulhousienne des cités ouvrières, en 1853. L'article paru en 1861 dans le Magasin Pittoresque (dont on se doute bien, d'ailleurs, que le rédacteur a été « guidé » dans ses démarches), tout comme l'ouvrage publié par Eugène Véron en 1866 démontrent que désormais, le patronat mulhousien maîtrise sa communication. Les actions sociales ne sont pas purement intéressées, mais elles sont orientées vers un gain commun, conditions de vie acceptable, progrès social envisageable pour les enfants, contre la paix sociale. Le système a d'ailleurs fort bien fonctionné de 1848 (après l'épisode du Bäckafest du 26 juin 1847, révolte frumentaire ouvrière) jusqu'en 1870 (grève générale du 6 juillet 1870 avec comme revendication principale la diminution du nombre des heures de travail à salaire constant).

Quant aux écrits d'Emile Boissière, si délicieusement ciselés, reconnaissons-leur le grand intérêt de dévoiler des anecdotes précieuses sur la vie de la haute bourgeoisie d'affaires, ainsi que quelques détails intéressants (l'estimation du coût de la construction de l'Ermitage à un million de Francs, par exemple). Mais étant plus littérateur qu'historien, appréciant l'ellipse et la tournure des phrases plus que de raison, son apport reste limité.

Que nos deux Emile aient été professeurs, Jean-Jacques eut apprécié le clin d'œil. Il faut néanmoins prendre l'apport de leurs appréciations sur la vie mulhousienne avec recul, voire circonspection. Mulhouse est une ville qui, entre l'arrivée d'Emile Souvestre (1836) et le départ d'Emile Boissière (1874) a connu non pas un, mais des développements phénoménaux. La Révolution industrielle s'est accompagnée d'une révolution urbaine, technique, mais également des mentalités. Quoique la bourgeoisie industrielle mulhousienne soit souvent taxée de conservatisme, il convient de souligner son évolution constante durant ces décennies décisives. Loin de la mentalité parisienne (Souvestre fait part de son incompréhension devant des millionnaires qui pourraient vivre en aristocrates, autrement dit de leurs rentes, et qui continuent à travailler), loin d'un monde fait de théories et de principes immuables, la classe dirigeante a su, en permanence, s'adapter et évoluer en fonction des circonstances, au moins jusqu'en 1871.

---

<sup>108</sup> Raymond Oberlé, L'enseignement à Mulhouse, opus cité, pages 239 et 240, « les lectures du soir » au succès mitigé, mais également pages 243 et suivantes, « les cours populaires »

<sup>109</sup> Almanach de Mulhouse, 1838, opus cité, page 40. Traduction : « Vous savez que tous les actes juridiques et les contrats sont rédigés en langue française, et qu'il est donc nécessaire de la comprendre si vous ne voulez pas être abusés en de nombreuses choses. Ne manquez donc pas d'apprendre sérieusement cette langue. Sans la maîtrise de celle-ci vous ne pouvez pas prétendre à un emploi public, et si vous deviez jamais être soldats, vous ne pourriez pas être promus. Kléber, Lefebvre, Rapp et d'autres généraux remarquables étaient Alsaciens, mais ils n'auraient pas pu même devenir caporaux, s'ils n'avaient pas compris le français ».